

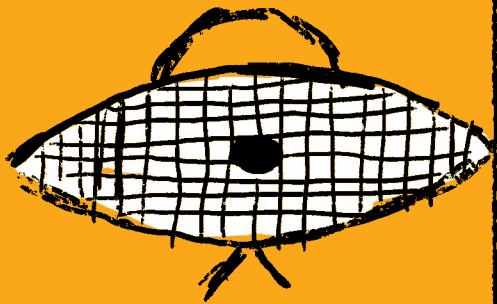
M



O



MORTIS  
GHOST



MYSTÉRIEUX  
OBJET  
CÉLESTE

C



GASPARD  
RYELANDT



  
VECTEUR

 L'EMPLOYÉ  
DU MOI

Sérieusement, je veux sortir et rechercher ces traces de vie extraterrestre.  
Je vais peut-être arrêter ma carrière de chanteur, et me consacrer totalement à l'Ufologie.

Robbie Williams

Gaspard tient à remercier Romain, Rémy et Manon du Vecteur, ainsi que Cécile Manfè.  
Un grand merci également à Jean-Pierre d'Hondt et aux éditions Le temps présent pour nous avoir donné l'autorisation d'adapter ces témoignages en bande dessinée.

Mortis remercie ses amis et Sacha.



### **MOC : MYSTÉRIEX OBJET CÉLESTE**

Première édition

Tous droits réservés, les auteurs et l'employé du Moi. Les témoignages sont tirés du livre *OVNIS – 1 siècle d'observations dans la nord de la France* par Jean-Pierre d'Hondt. Avec l'aimable autorisation des éditions *Le temps présent* et de l'auteur.

Ce tabloïd a été imprimé chez Delferrière durant un mois d'octobre 2018 étrangement trop chaud.

Ces récits ont été produits durant une résidence dans le cadre du festival «Livresse» à Charleroi. Ce projet est une co-édition du Vecteur et de L'employé du Moi pour cet événement.

L'employé du Moi et Le Vecteur reçoivent le soutien de la Fédération-Wallonie Bruxelles.

**L'employé du Moi**  
409 rue du Progrès  
1030 Bruxelles  
[employe-du-moi.org](http://employe-du-moi.org)

**Le Vecteur**  
30 rue de Marcinelle  
6000 Charleroi  
[vecteur.be](http://vecteur.be)

Isbn : 978-2-39004-049-1  
Dépôt légal : D/2018/9451/07

# CAS N°73

Un jeune homme de 14 ans traverse un pont afin de retrouver une amie avec laquelle il a rendez-vous plus loin.



Il fait beau et il n'y a quasiment pas de circulation routière.



Il vérifie l'heure sur son téléphone portable, de peur d'être en retard. Il est 13h33.



Il se sent progressivement ralenti et, quelques secondes plus tard, un phénomène inconnu, extrêmement anormal, apparaît subitement devant lui.



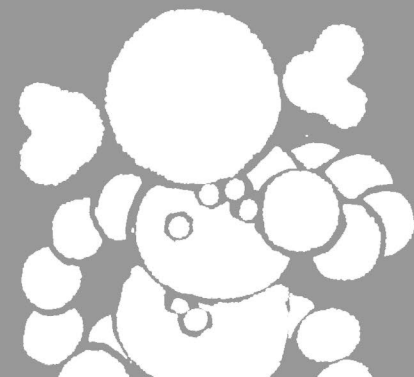
Trois grosses boules superposées, reliées entre elles par de très petites sphères, le tout étant entouré par une chaîne en hélice de boules moyennes.



Deux «petites ailettes» transparentes battent rapidement, de part et d'autre de la sphère supérieure.



Tout est d'un blanc profond, non aveuglant. La taille est proche de celle du témoin, soit 1,65m.



Cela n'émet aucun bruit.



Il se retrouve instantanément immobilisé sur place. Il ne ressent plus sa masse corporelle.



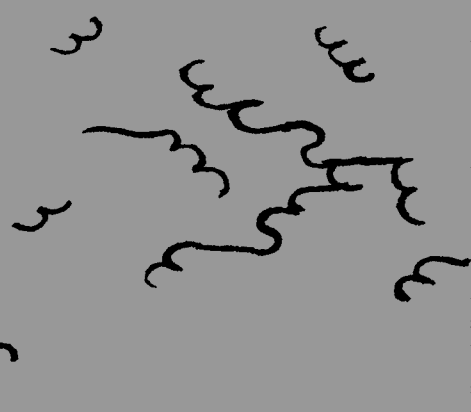
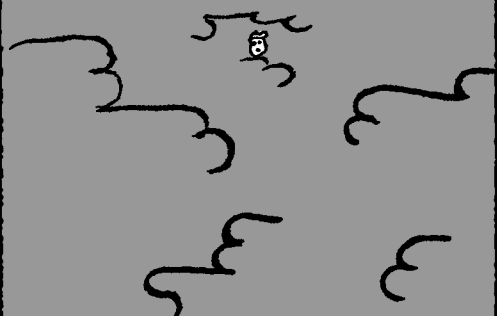
Tout autour de lui semble grisé, comme dans un léger brouillard...



Il a l'impression d'être devenu invisible aux yeux des autres.



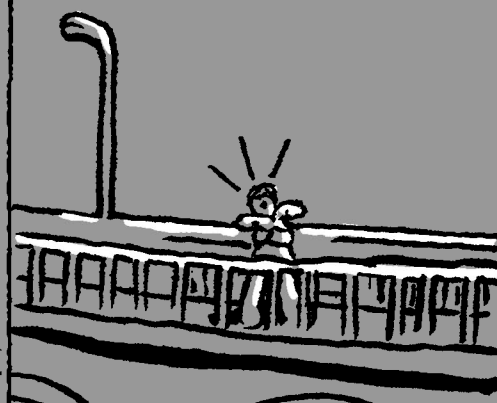
Et il n'entend plus les sons du monde extérieur.



Après quelques minutes, il y a un puissant flash blanc bleuté et le phénomène disparaît !



Tout est redevenu coloré, audible et normal.



Il n'est plus immobilisé, mais il ne se sent pas très bien, sans vitalité et fortement étourdi.



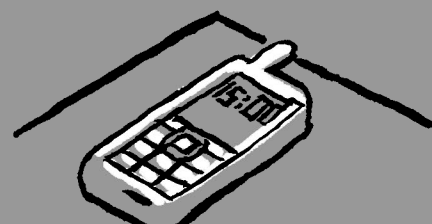
Il reprend le bus et rentre rapidement chez ses parents, laissant de côté son rendez-vous.



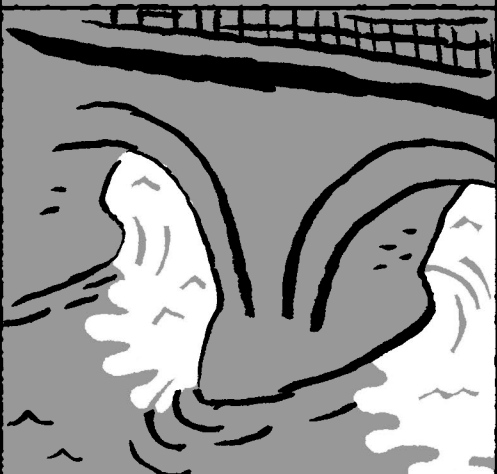
Une quarantaine de minutes plus tard il doit s'aliter au lit avec une forte fièvre qui atteignait les 40°.



Il s'avérera plus tard que le phénomène avait duré près de trois quart d'heures, et non pas quelques minutes comme le témoin l'avait cru.



Une décennie plus tard, nous avons tenté de reprendre contact avec le témoin.



Il avait construit sa vie, et fondé un foyer, et refuse catégoriquement de revenir sur ce perturbant incident.



Il veut l'oublier définitivement, afin d'éviter ses propres interrogations et pour pas être ébranlé par des hypothèses peu attrayantes.



# CAS N°64

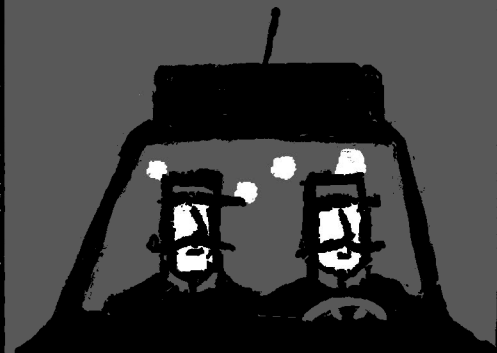
Dimanche 23 octobre, à 23 heures, deux agents des douanes circulent dans l'exercice de leur mission de surveillance.



La départementale est déserte et la nature plongée dans le calme et la nuit.



Tout à coup, à 2,5 km du bourg frontière belge, ils voient des lumières multicolores en l'air, devant eux.

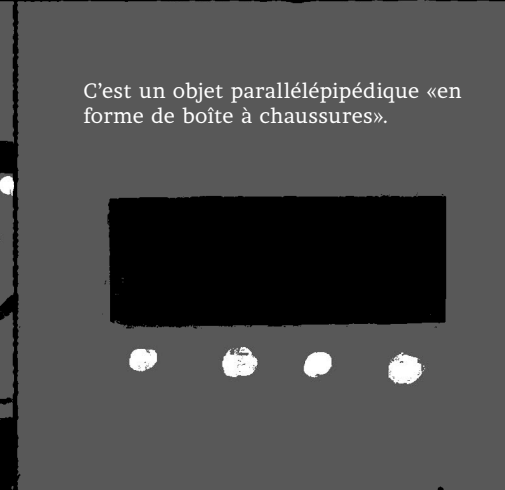


Distinguant une masse noire au-dessus des lumières, ils s'interrogent, puis arrêtent leur véhicule sur le bord de la route.



La couleur noire est mise en évidence par deux rangées de quatre spots scintillants et multicolores: mauve, vert, bleu, jaune...

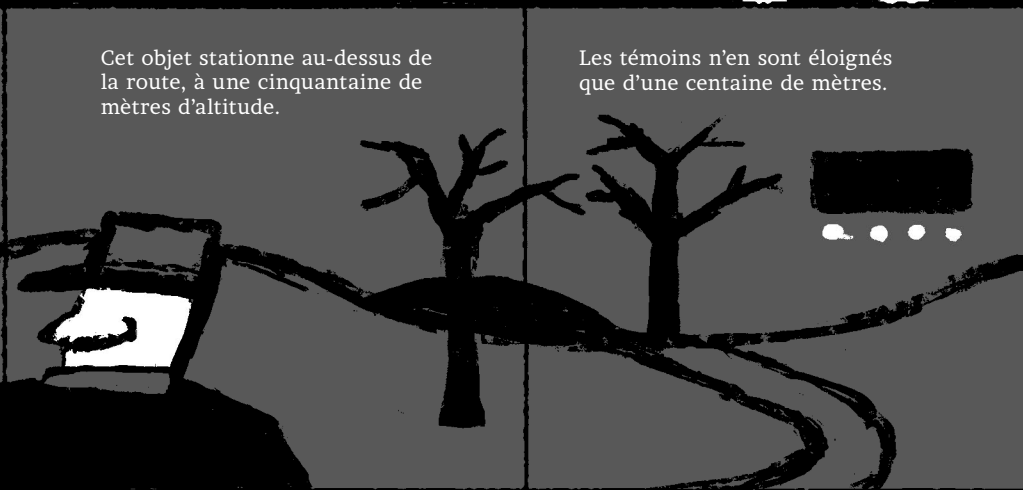
C'est un objet parallélépipédique «en forme de boîte à chaussures».



Ils sont descendus du véhicule, afin de mieux voir, et éventuellement mieux entendre.



Cet objet stationne au-dessus de la route, à une cinquantaine de mètres d'altitude.

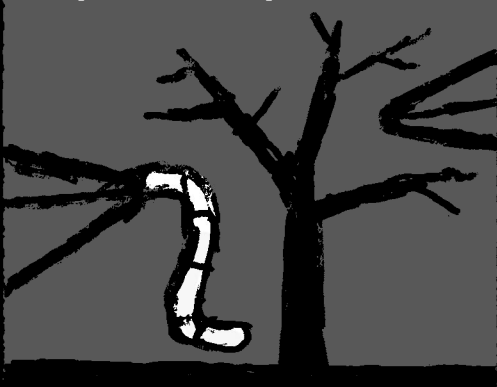


Les témoins n'en sont éloignés que d'une centaine de mètres.

Mais ils ne perçoivent aucun son émis par la chose.



Très inquiets, ils ne savent pas quelle attitude adopter.



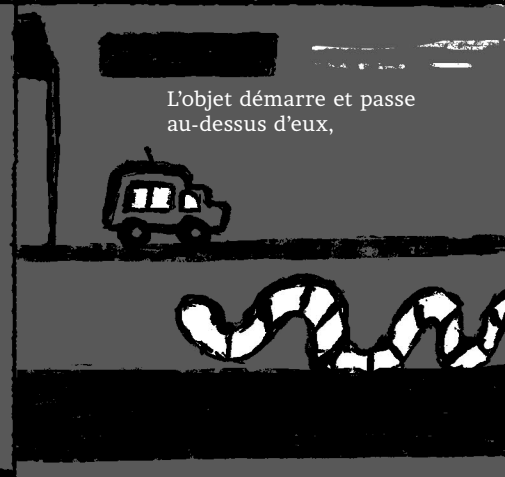
Dans leur esprit, toute manœuvre risque d'être interprétée comme une action offensive et de déclencher une riposte.



Ils remontent dans la voiture, lorsque la situation évolue brutalement.



L'objet démarre et passe au-dessus d'eux,



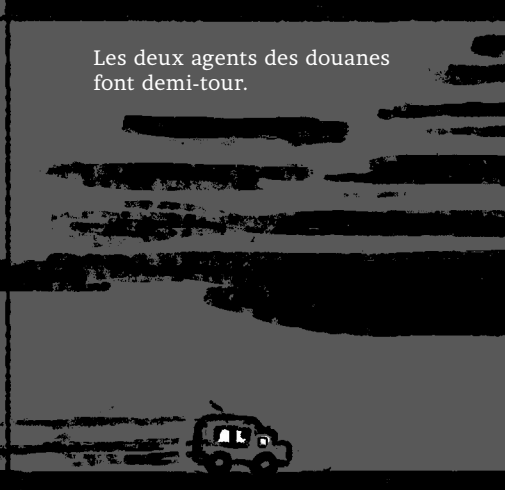
Ce n'est qu'au moment du survol de leur position qu'ils ont entendu une sorte de «vroum» comme un violent déplacement d'air.



Il monte à une allure vertigineuse et n'est plus qu'un lointain point brillant.



Les deux agents des douanes font demi-tour.



Ils poursuivent leur patrouille avant de rejoindre le siège de leur unité.



Convaincus d'avoir observé un OVNI, ils prennent la décision de n'en souffler mot à personne.



Surtout ne rien mentionner dans leur rapport de service.



# CAS N°6

Le 22 Octobre 1954, vers 19h15,  
le témoin, M. Casimir Szimura,  
circule à moto sur la nationale.



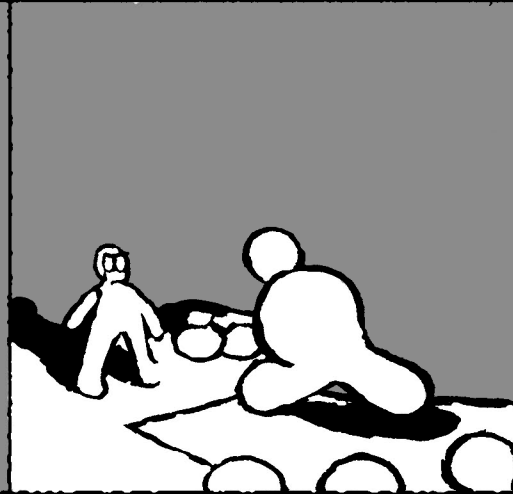
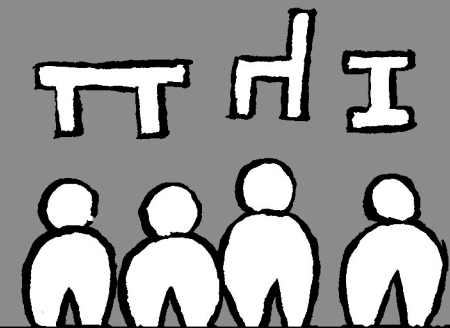
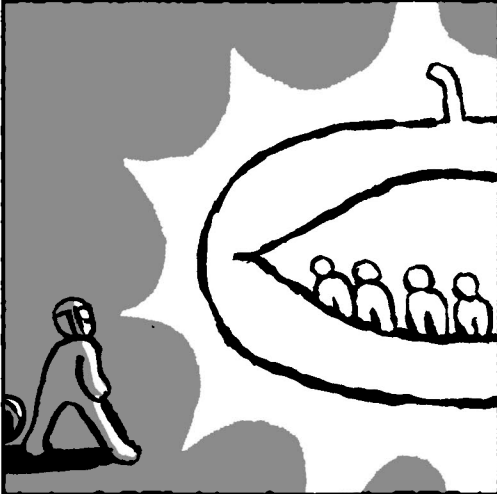
Quand il voit devant lui un engin  
fortement illuminé ayant la forme  
d'un sous-marin.



Sa moto s'arrête subitement.



Le témoin peut voir à l'intérieur de l'objet  
quatre occupants de petite taille,  
ainsi que «l'aménagement» de l'appareil.



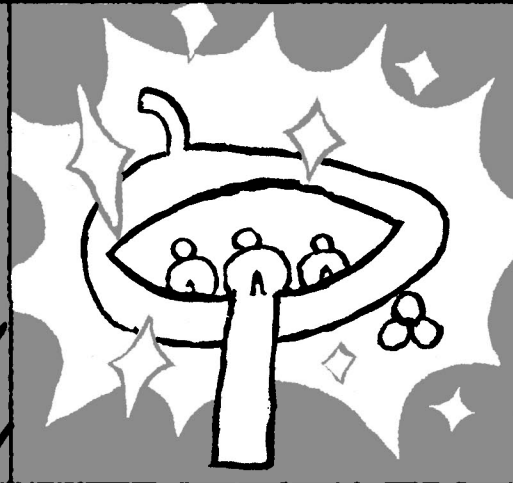
L'un des occupants sort de  
l'engin, s'approche du témoin  
et lui serre la main.



Ce personnage dont la tête atteint à  
peine l'épaule de C. Szimura, lui adresse  
la parole dans une langue qui, pour le  
témoin, ressemble à du chinois !



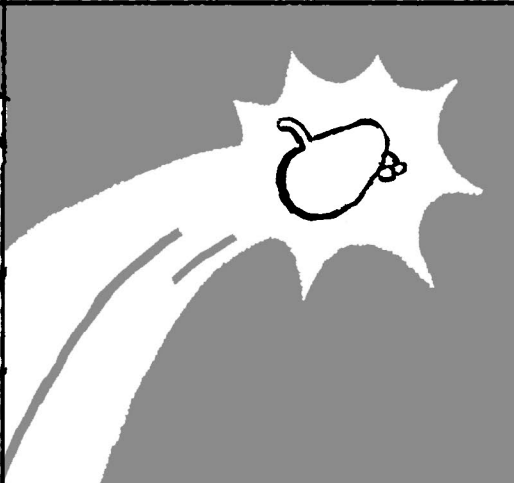
Ceci dure semble-t-il plusieurs minutes.



Le témoin est effrayé et ébloui  
par la luminosité de l'engin.

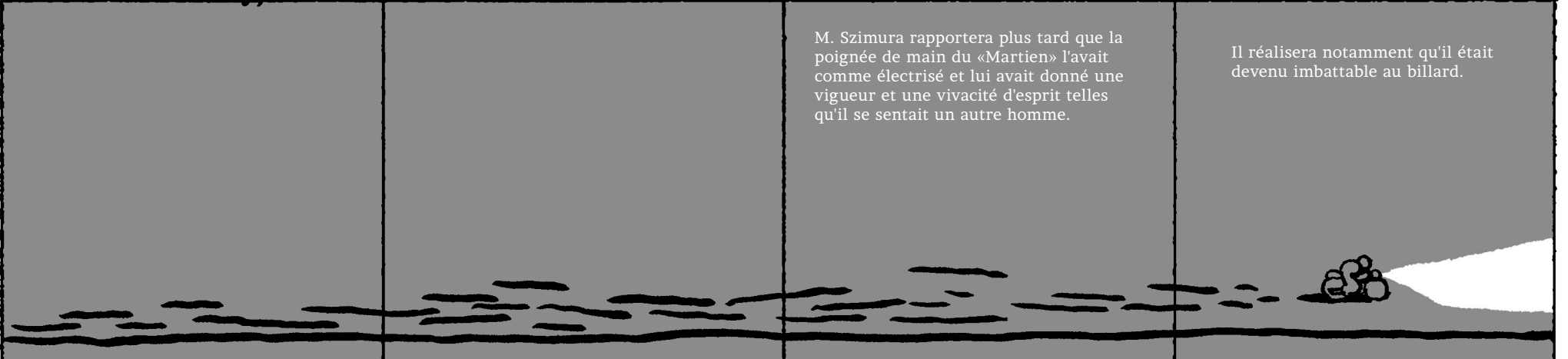


Le petit être  
réintègre son  
véhicule qui  
s'envole à  
une vitesse  
vertigineuse.



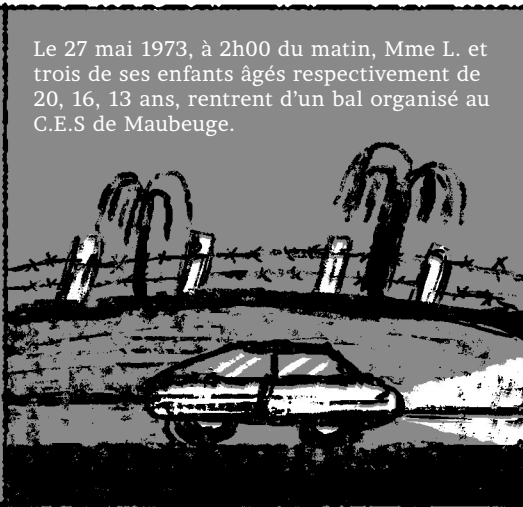
M. Szimura rapportera plus tard que la  
poignée de main du «Martien» l'avait  
comme électrisé et lui avait donné une  
viguer et une vivacité d'esprit telles  
qu'il se sentait un autre homme.

Il réalisera notamment qu'il était  
devenu imbattable au billard.



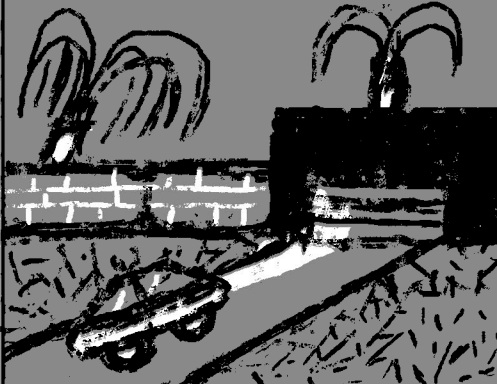
# CAS N°23

Le 27 mai 1973, à 2h00 du matin, Mme L. et trois de ses enfants âgés respectivement de 20, 16, 13 ans, rentrent d'un bal organisé au C.E.S de Maubeuge.



Sur la D.105, l'un des enfants signale un objet lumineux qu'il prend pour un avion.

Arrivés chez eux à Feignies, ils s'apprêtent à rentrer leur voiture au garage,



lorsqu'ils voient de nouveau le phénomène lumineux qui est maintenant beaucoup plus près.

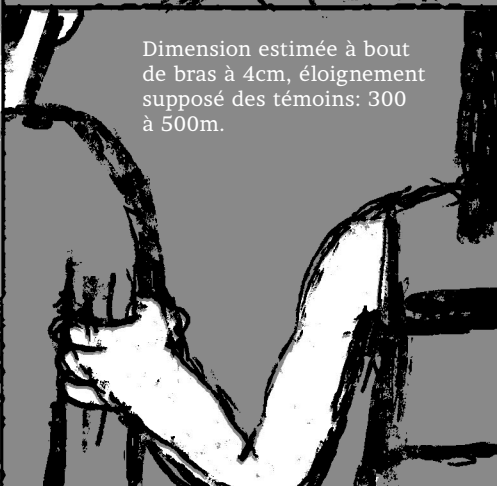


C'est une masse sombre, en forme de cylindre arrondi aux extrémités, tranchant sur le ciel étoilé.

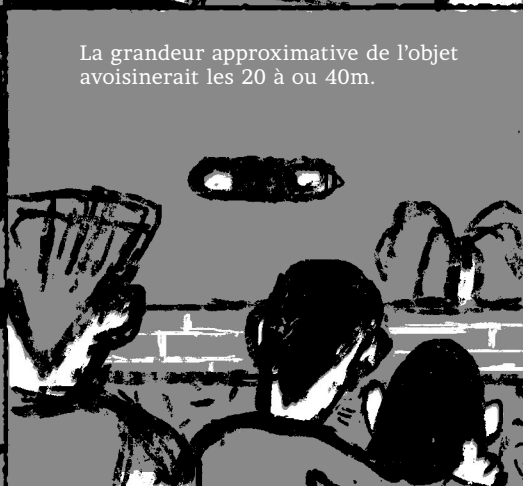
Deux grosses masses jaune orange, lumineuses sans être brillantes, sont visibles sur le corps sombre du MOC.



Dimension estimée à bout de bras à 4cm, éloignement supposé des témoins: 300 à 500m.



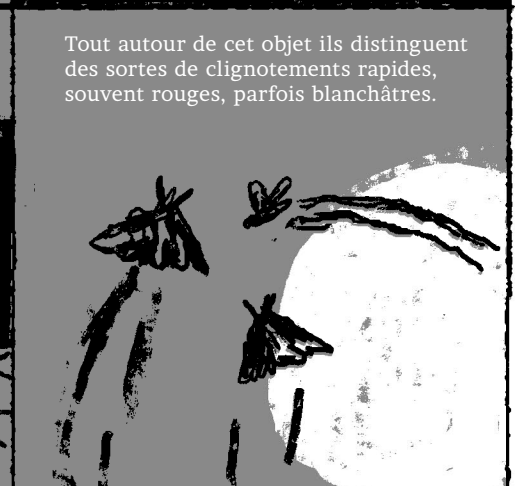
La grandeur approximative de l'objet avoisinerait les 20 à ou 40m.



L'altitude de l'objet est difficilement déterminable de nuit: les observateurs l'estiment à 300m environ.



Tout autour de cet objet ils distinguent des sortes de clignotements rapides, souvent rouges, parfois blanchâtres.



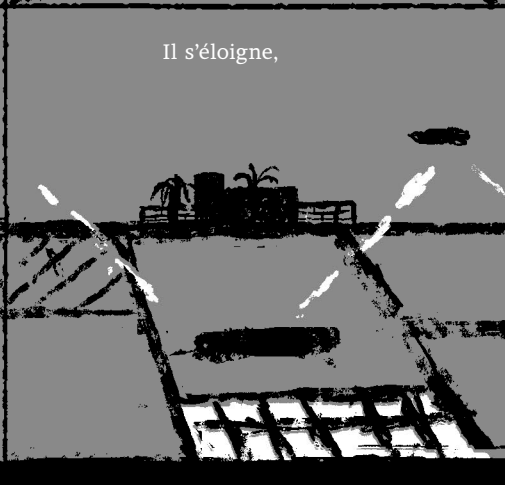
L'objet suit lentement un trajet aérien sinueux. Il se déplace latéralement.



Les témoins voient toujours le même côté du MOC.



Il s'éloigne,



se rapproche, s'éloigne.



Il émet ensuite de grands faisceaux lumineux blancs.



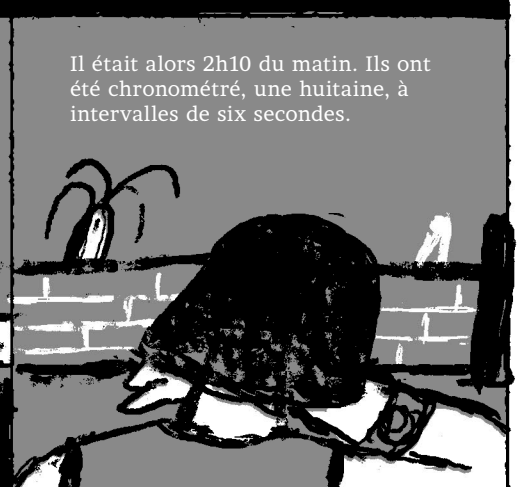
Et part rapidement en direction du sud-est.



Alors on ne le voyait plus, mais on suivait son éloignement grâce à ses faisceaux lumineux.



Il était alors 2h10 du matin. Ils ont été chronométré, une huitaine, à intervalles de six secondes.



Les témoins oublièrent d'utiliser leur appareil photo !



Le chef de famille qui dormait, ne voulut pas se déranger pour voir le phénomène :



pour lui cela ne peut pas exister et n'existe pas !



Belle occasion manquée pour vérifier de visu !



# CAS N°5

Les époux M. sont sur la route du retour après avoir été visiter un parent malade, il est aux environs de minuit.



La route est déserte, le temps sec, plutôt à la gelée. Il fait clair.



Ils aperçoivent une lueur en haut d'une petite côte, à 800m de leur voiture, et prennent cela pour un genre d'accident.



Ils franchissent rapidement la distance et découvrent un engin posé, porte ouverte.



Les phares de la voiture cessent de fonctionner.



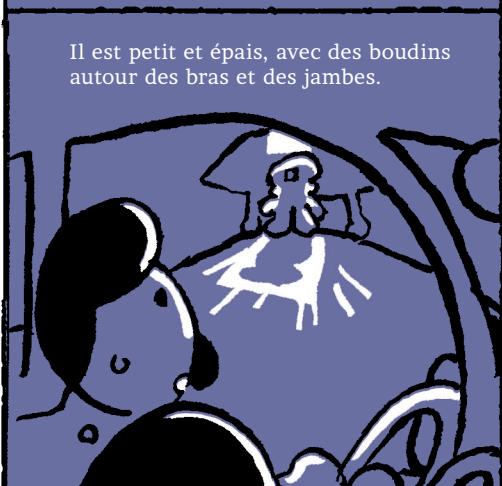
L'appareil, une sorte de gros obus qui repose sur des pieds, a un aspect blanc métallisé.



À l'intérieur, un «bonhomme Michelin» paraît se déplacer lentement sur le seuil de la porte.



Il est petit et épais, avec des boudins autour des bras et des jambes.



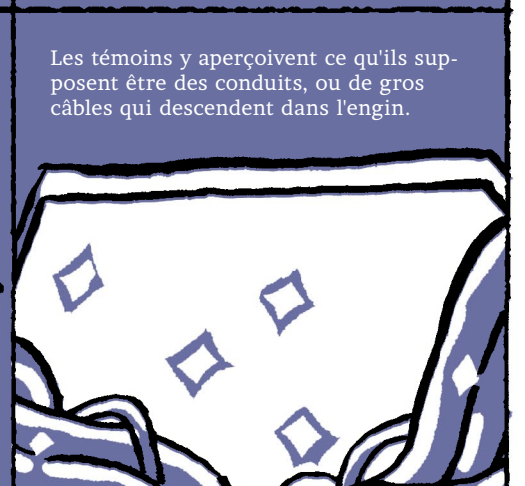
Il porte un casque volumineux, presque aussi large que ses épaules, qui lui fait une grosse tête.



La lumière vient de la porte ouverte. L'intérieur est d'un blanc intense et non éblouissant.



Les témoins y aperçoivent ce qu'ils supposent être des conduits, ou de gros câbles qui descendent dans l'engin.



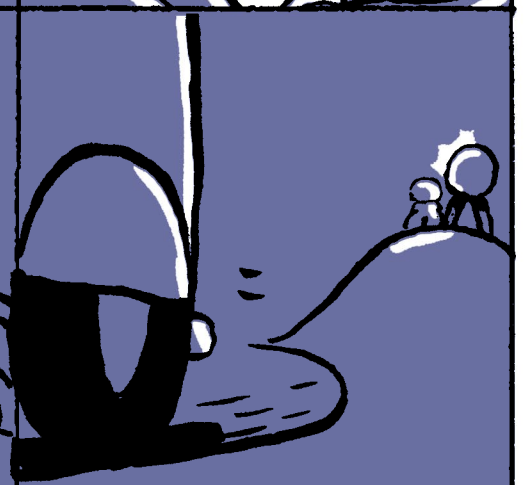
Cent mètres après, les phares se rallument soudainement.



M. Mozin stoppe avec l'intention d'aller voir de plus près l'objet insolite.



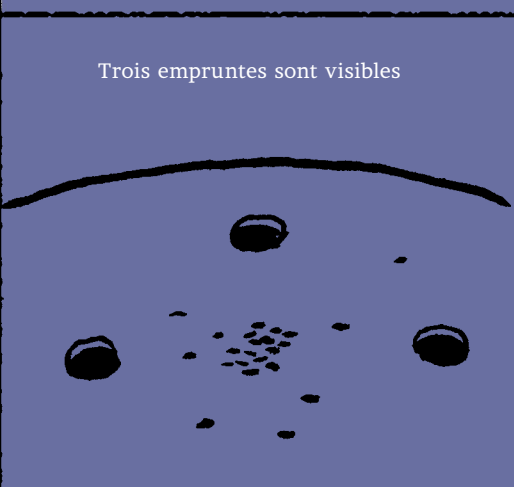
Devant l'insistance de son épouse apeurée il poursuit sa route et ils regagnent leur domicile.



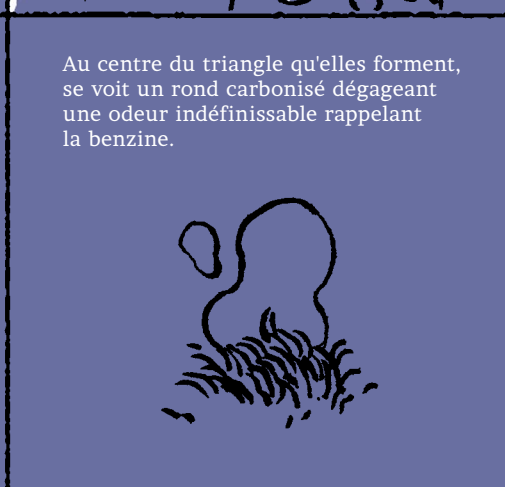
Le lendemain M. Mozin s'arrête à l'endroit de l'atterrissage avec son ami M.H., pour chercher des traces et prouver à son ami incrédule qu'il n'avait pas rêvé.



Trois empreintes sont visibles



Au centre du triangle qu'elles forment, se voit un rond carbonisé dégageant une odeur indéfinissable rappelant la benzine.



L'écartement des traces semble plus petit que le diamètre de l'engin, évalué à 2 mètres.



Malgré cela les amis de M. M. rigolent bien de ce qu'ils pensent être une farce énorme, et la gendarmerie n'intervient pas.



Les témoins n'ont jamais oublié cette nuit-là. Elle est restée gravée pour toujours dans leur mémoire.



# CAS N°65

M. L. rentre chez lui en voiture avec sa fille.



Elle lui fait remarquer, au niveau d'une antenne radio-satellite en bordure de la route, la présence d'une «deuxième lune».



L'objet est légèrement plus petit que la véritable lune, et semble se déplacer vers la gauche.



Ils continuent à rouler, tout en observant le phénomène, qui semble se rapprocher.



Cela finit par s'arrêter au-dessus d'un champ près de la route.



M. L. s'arrête sur le bas-coté et sort de sa voiture.



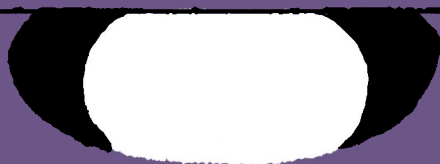
Sa fille est littéralement terrorisée et lui crie de ne pas y aller.



Mais M. L. est comme «attiré» par le phénomène et avance sans s'en préoccuper.



Il peut alors mieux observer le phénomène qu'il décrit comme un «ballon de rugby» avec la partie inférieure éclairée, et le dessus, de couleur gris noir



Le haut est orné de trois ou quatre rangées de «hublots» qui forment des couronnes autour de l'engin.



L'objet projette au sol une grande ellipse lumineuse, de plus de 200 mètres d'envergure.



M. L. s'approche doucement, et remarque que l'éclairage se modifie en fonction de sa position.



Après plusieurs minutes d'observations, M. L. aperçoit une voiture qui arrive sur la route.



Il retourne sur ses pas en courant pour arrêter le véhicule et ramener d'autres témoins.



Mais les automobilistes, très âgés, font comprendre à M. L. que cela les terrorise et qu'ils refusent de s'approcher.



Ils repartent rapidement.



M. L. veut retourner voir le phénomène mais celui-ci devient entièrement lumineux et s'élève.



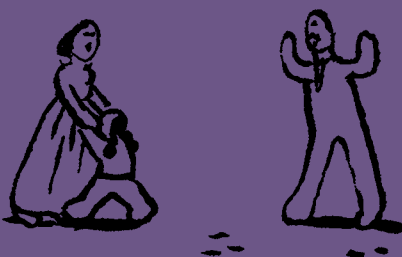
Il part alors à l'horizontale et disparaît.



Le même soir, Mme L., qui revient de son travail, voit arriver une grosse boule lumineuse qui passe au-dessus de sa voiture.



Revenus chez eux les témoins se racontent mutuellement leurs observations.



Ils n'en parlent néanmoins à personne, de peur d'être moqués.



La nuit M. L. a du mal à dormir car il a «des sortes de petites étincelles dans les yeux».



# CAS N°13

Le témoin, M. L. Francis, 32 ans, était en train de bêcher son jardin lorsqu'il aperçut une boule lumineuse, blanche et verte.



Elle se dirigeait vers la localité de Lorette, d'une allure accélérée, avec un bruit très aigu affaibli.



Elle avait une forme ronde, aplatie aux deux extrémités.



Il n'a remarqué aucune structure extérieure, ni intérieure. Elle n'a pas changé de forme pendant l'observation.



Il n'y avait aucune traînée lumineuse.



Un halo est apparu autours de la boule.



Pour lui, cette boule avait 2m de diamètre et le halo 50 cm d'épaisseur.



La luminosité a ébloui M. L qui déclare que sa montre ne marchait plus après cette observation.



On voyait, sortant de l'objet, des rayons verdâtres très puissants.



Ils étaient dirigés vers le sol éclairant la campagne,



un arbre et le témoin.



Cet objet s'est approché jusqu'à 3 mètres au-dessus du sol.



Il monta ensuite obliquement, coupant à son passage une grosse branche de 25 cm de diamètre, comme d'un coup de faux ;



La boule est alors repartie rapidement jusqu'à 100 m de haut,



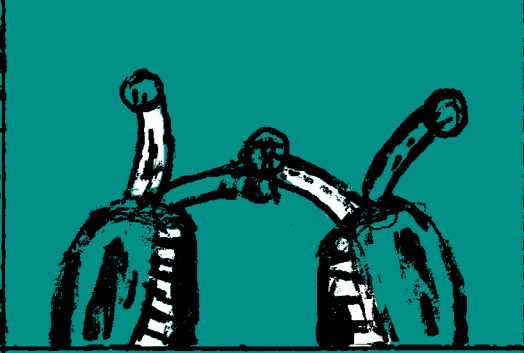
à une vitesse que le témoin évalue à 30km/h.



Les vaches dans les champs se sauvaient au passage de la boule.



Au-dessus des lignes électriques du chemin de fer il a semblé au témoin que les fils se touchaient au moment où l'objet passait au-dessus.



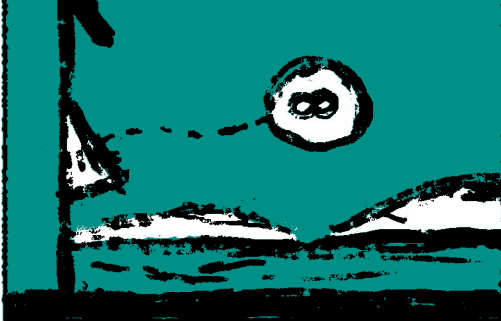
M. L dit que son transistor marchait toujours.



Au moment du départ la boule a un peu clignoté.



Quelques jours plus tard il a ramassé la branche cassée.

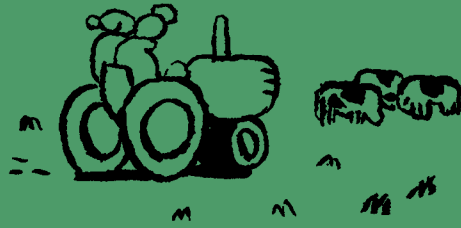


et l'a utilisée pour son chauffage.



# CAS N°27

Ce soir-là, vers 19h, M. et Mme D. se rendent en tracteur dans une de leurs prairies pour la traite de leurs vaches.



Alors qu'ils sont à l'œuvre, ils se rendent compte qu'ils sont baignés sporadiquement par de brèves illuminations, oranges et bleutées.



Le temps se gâte, le vent souffle en rafales et de gros nuages noirs roulent très bas.



Le couple pense à un orage possible dont ils apercevraient les premiers éclairs.



Regardant aux alentours, ils remarquent au loin un phénomène lumineux d'aspect sphérique, de couleur bleu électrique, projetant de grands faisceaux orange vif.



Le phénomène avance, bientôt ils se rendent compte qu'il se dirige vers eux.



La chose a l'aspect d'un cigare d'une quinzaine de mètres de long, sur près de deux mètres d'épaisseur.



Il est très éblouissant, sans netteté : on distingue une forme mais on se voit que la luminosité dont on ne peut soutenir l'éclat du regard.



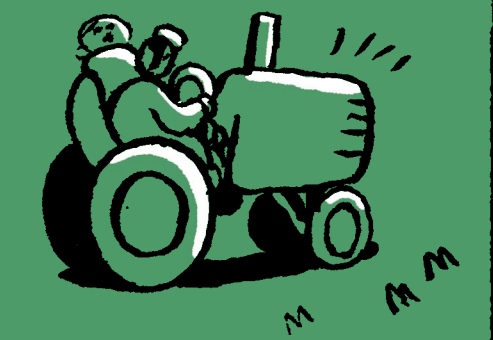
Il fait vent, mais malgré la proximité immédiate de la chose, les D. n'entendent aucun son.



Les deux fermiers abandonnent tout sur place et courent vers le tracteur pour fuir au plus vite ...



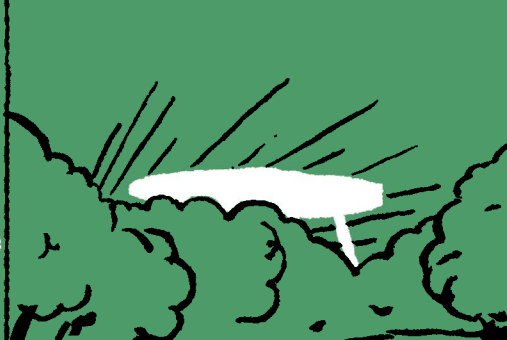
Ce dernier démarre difficilement, il cahote et avance avec peine.



Le phénomène passe à quelque 20m d'eux. Ils ne perçoivent aucun bruit.



L'ovni rase ensuite la clôture d'arbres de l'autre côté du pré où il disparaît à la vue des témoins.



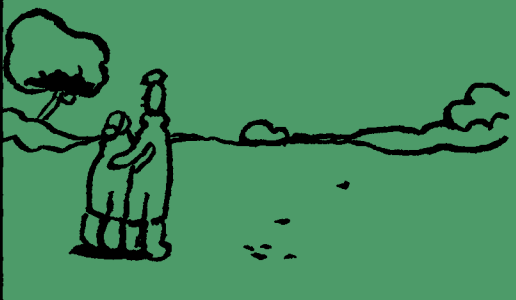
Le tracteur accepte alors de reprendre un service normal, et les D. regagnent leur domicile à toute vitesse.



Le lendemain M. D. ne remarque rien d'anormal, ni sur son tracteur, ni sur les lieux de l'observation.



Le soir, vers 19h, ils scrutent le ciel dans la direction du lieu où ils avaient été témoins du mystérieux phénomène.



Ils voient avec surprise une luminosité orange vif, changeante, hémisphérique, de la même couleur que les rayons de la veille.



Elle diminue peu à peu d'intensité et disparaît. Ils ne la revirent plus.



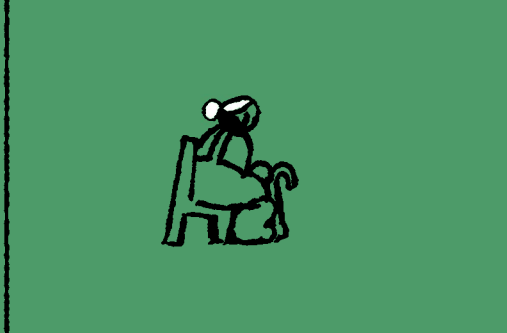
Les témoins sont de braves fermiers, auparavant tout à fait sceptiques quand à l'existence des Ovnis.



Aujourd'hui leur opinion à ce sujet a changé, malgré leur réticence à en parler.



Dans son témoignage, Mme D. dit notamment ceci :



«C'est du jamais vu ... Cela dépasse l'imagination... C'est en quelque sorte de l'irréel. Nous sommes obligés de nous dominer pour oublier un peu cela.»



# CAS N°62

Ce 20 avril 1983, je rentrais chez mes parents où j'habite après avoir passé la soirée chez ma fiancée au Quesnoy.



Je me souviens très bien qu'il faisait beau, qu'il ne pleuvait pas, il n'y avait pas de vent.



Il était environ 21h45 et je n'étais pas particulièrement fatigué.



Je roulais calmement sur la D114,



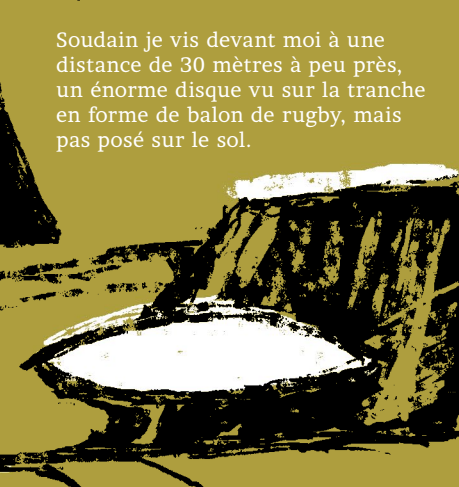
il existe sur le côté droit une maison abandonnée. Elle est très sinistre en apparaissant dans les faisceaux des phares.



Je n'aime pas passer par cet endroit le soir.



Soudain je vis devant moi à une distance de 30 mètres à peu près, un énorme disque vu sur la tranche en forme de ballon de rugby, mais pas posé sur le sol.



Je donnais un grand coup de frein.



Il semblait être à 50cm du sol. Par contre il faisait presque toute la largeur de la route et devait avoir 1 mètre de hauteur.



Ce disque était rouge orange très brillant. Le contour était net, précis, on aurait dit un disque en métal chauffé très fort.



Je pris peur, j'engageais vite ma marche arrière dans le chemin de terre en face de la maison abandonnée.



J'eus l'idée de mettre en marche mon autoradio pour entendre si ça faisait du bruit.



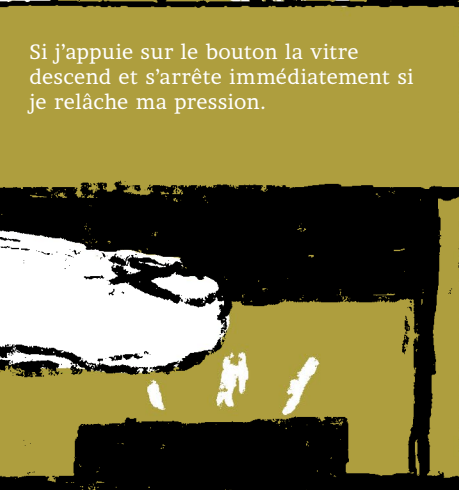
Je ne reçus plus aucune station.



Je ne savais que faire et voulus baisser la vitre pour écouter et mieux voir.



Si j'appuie sur le bouton la vitre descend et s'arrête immédiatement si je relâche ma pression.



Là, bien que n'ayant donné qu'une légère impulsion, la vitre est descendue toute seule jusqu'en bas !



Je n'ai entendu aucun bruit venant de l'extérieur et n'ai ressenti aucune impression de chaleur.



Puis je vis que le disque glissait au-dessus de la route et se rapprochait de moi.



Je ne pensais plus qu'à une chose: m'enfuir.



Je suis incapable de vous dire ce qu'est devenu l'objet après mon départ.



Arrivé chez moi, ma mère vit immédiatement que quelque chose n'allait pas; j'étais pâle et je tremblais.



J'ai dû cesser mon travail pendant plusieurs jours, et garder la chambre: j'avais de violentes coliques.



Auparavant mes parents avaient vaguement parlé d'un atterrissage d'ovni sur une voie ferrée à Quarouble: j'en avais ri.



# CAS N°55

Vers 22 heures, à Gognies-chaussée, commune frontalière franco-belge, Madame L., 38 ans sans profession, sort de chez sa mère pour rentrer chez elle, dans la maison voisine.

C'est alors qu'elle remarque au sud-est un objet lumineux immobile au ras du dessus d'un bouquet d'arbres situé à cent mètres de là.

Cet objet n'est pas à plus de six ou huit mètres du sol.

Madame L. appelle sa mère, âgée de 64 ans, qui arrive quelques secondes plus tard.

Toutes deux observent...

C'est en fait une masse sombre que l'on distingue mal.

Sa forme générale est celle d'une écuelle renversée.

Cela est équipé à la base et sur tout le pourtour, d'un nombre indéterminé «d'hublots» ovales tantôt oranges, tantôt bleutés.

Ces lueurs se projetaient vers l'extérieur, laissant une courbe et fugitive traînée lors du mouvement de rotation lente.

Cela tourne inlassablement dans un silence total.

Silence habituel à cette campagne frontalière dès que tombe la nuit.

Cela dure plus de cinq minutes quand du lointain, émergent deux lueurs : ce sont les phares d'une voiture qui arrive.

Au fur et à mesure de son approche, et selon le vallonement des lieux, les pinceaux lumineux ballaient le ciel et les environs.

Jusqu'au moment précis où les phares tombent, par le hasard du chemin, en direction de l'objet.

Alors tout se précipite.

L'objet se déplace lentement vers la droite, vers la frontière, amorçant une légère descente.

Ses hublots tournent plus rapidement, le ceinturant de rouge orange.

Puis il s'arrête maintenant à quelques mètres du sol, gardant cette ceinture colorée.

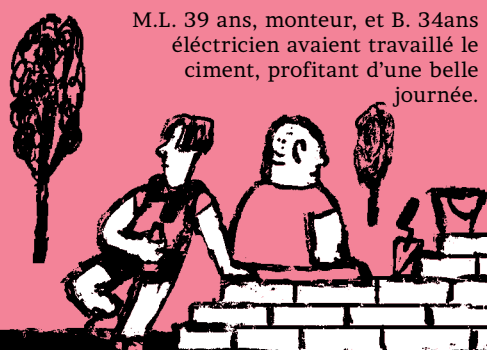
Quelques secondes plus tard il s'élance vers le ciel belge à une vitesse vertigineuse.

Il n'est plus qu'un petit point lumineux. Aucun bruit n'émanait de l'objet volant.

Quelques minutes après, la voiture qui semblait l'avoir «dérangé» passa comme si de rien n'était.

Sans avoir été perturbée.

# CAS N°50



M.L. 39 ans, monteur, et B. 34ans  
électricien avaient travaillé le  
ciment, profitant d'une belle  
journée.

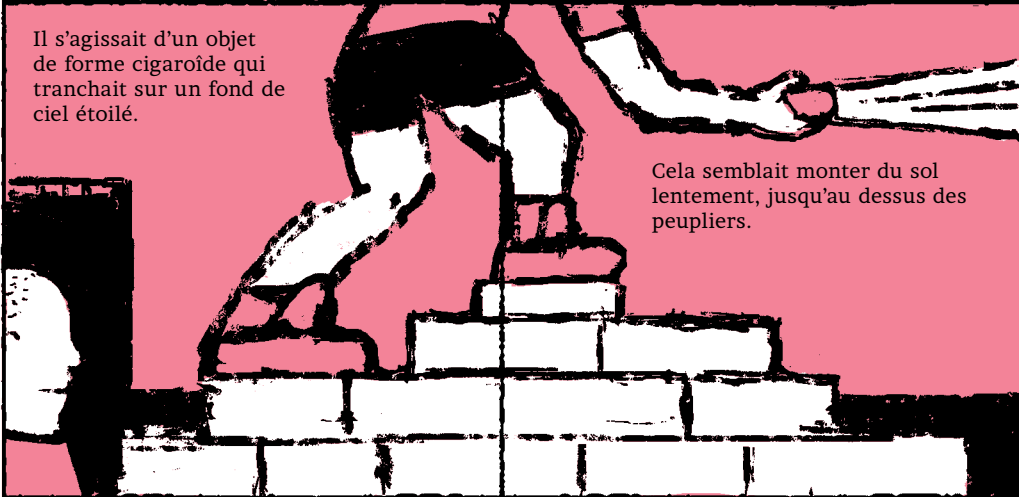
Cette occupation devait se poursuivre  
tard dans la soirée, car ils exami-  
nèrent leur travail encore à la lueur  
de la lampe électrique.



Vers 23H30, M. L. remarqua un phé-  
nomène lumineux là où s'étendent des  
champs, des prés et des bosquets.



Il s'agissait d'un objet  
de forme cigaroïde qui  
tranchait sur un fond de  
ciel étoilé.

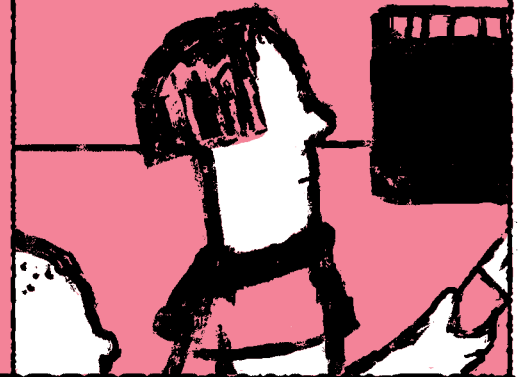


Cela semblait monter du sol  
lentement, jusqu'au dessus des  
peupliers.

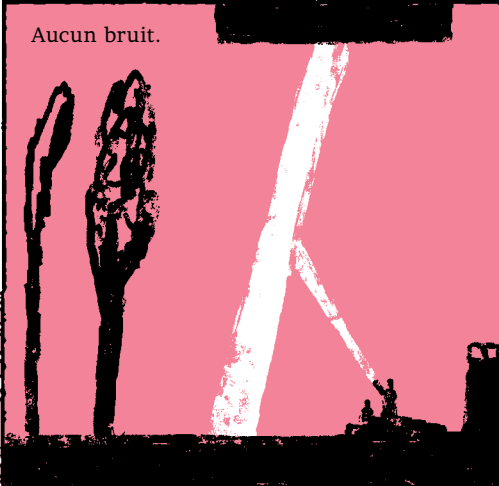
Il dégageait une sorte de halo plus  
clair et plus mince sur le dessus. Par  
contre, par dessous, il diffusait un  
large faisceau lumineux très blanc, en  
forme d'entonnoir renversé.



Cela était net et bien délimité.



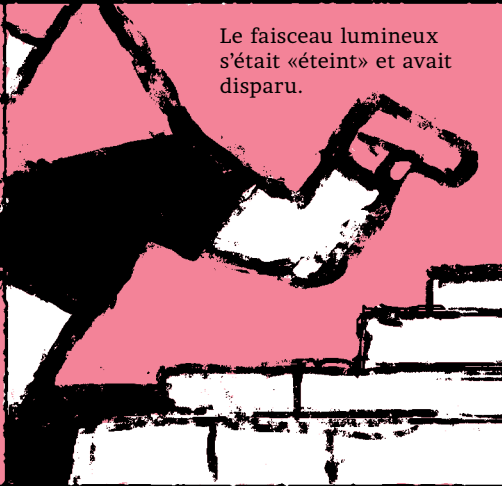
Aucun bruit.



Puis la chose reprit sa montée en  
accélérant sa vitesse et réduisant  
sa taille apparente.



Le faisceau lumineux  
s'était «éteint» et avait  
disparu.



Il s'éloignait de manière oblique.



Monsieur B. était allé chercher  
les deux épouses dans la maison.



Cela devint rapidement une petite  
boule rouge-orange, qui changea  
encore de direction pour monter vers  
le nord-nord ouest.



Elle alla très haut.



Brutalement, elle bifurqua à  
angle droit pour partir plein est  
à une vitesse fantastique.



Monsieur B. situa le lieu de  
provenance à proximité d'un  
étang, à moins d'un kilomètre  
de leur lieu d'observation.



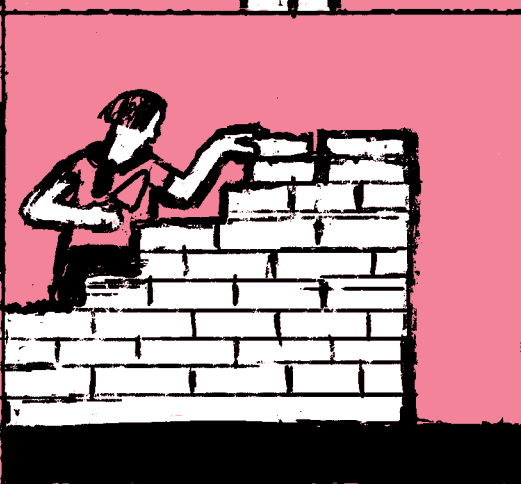
Le chasseur ne retourna sur place  
que quatre mois plus tard avec  
son chien.



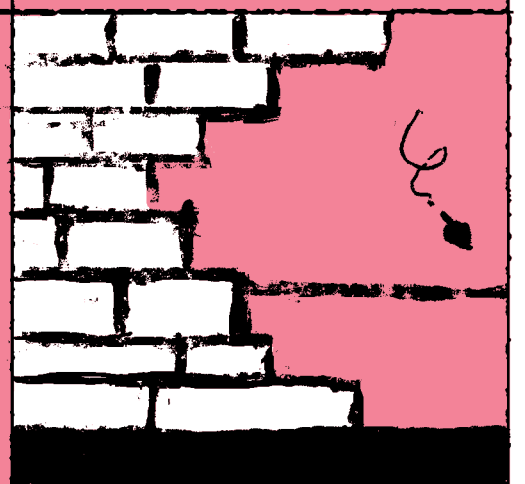
Il ne remarqua rien  
d'anormal.



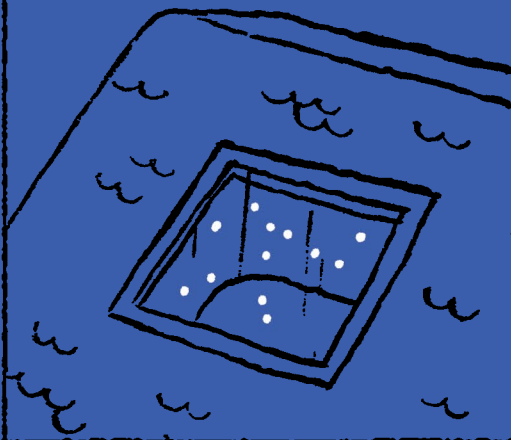
Ils tentèrent de savoir si d'autres  
l'avaient vu aussi dans le village.



Devant les premiers sourires,  
ils adoptèrent la politique du  
silence.



# CAS N°33



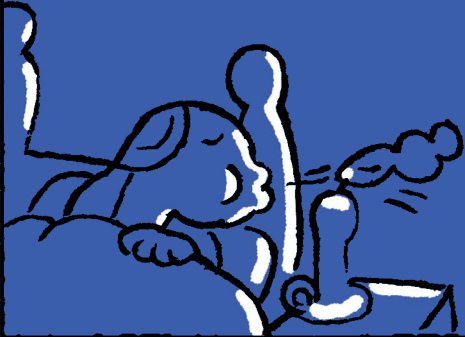
Mlle G., 21 ans, vient de se coucher.



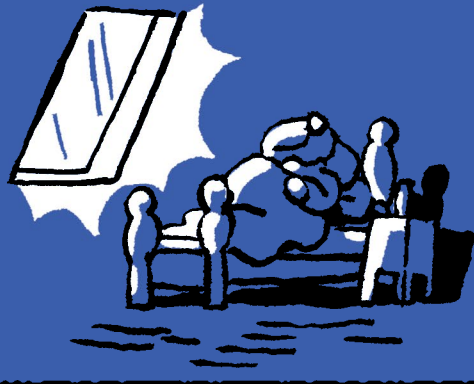
Elle peut voir le ciel étoilé par une large baie vitrée située au dessus d'elle.



Les chiens du voisinage se mettent à aboyer furieusement.



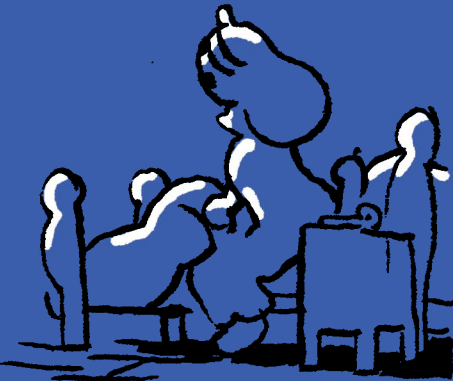
Soudain une forte luminosité éclaire l'extérieur.



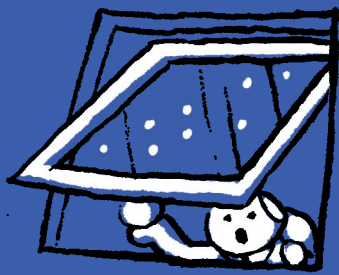
Elle voit arriver dans son champ de vision un objet volant de couleur rouge orange.



Elle se lève rapidement et se met contre la fenêtre entrouverte.



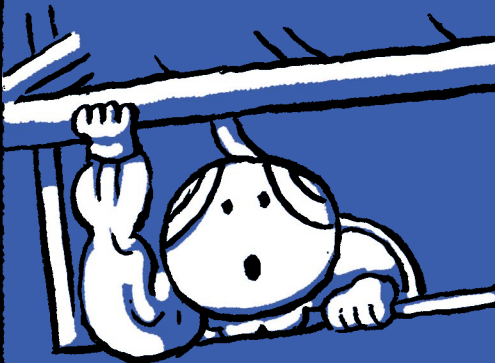
Elle entend nettement un bourdonnement et voit la chose plus distinctement.



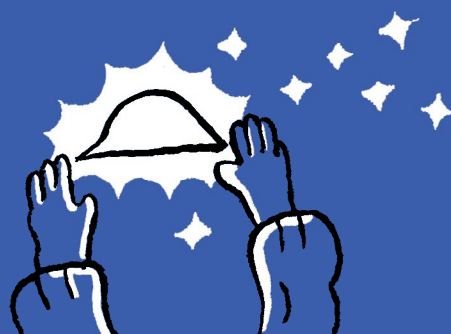
C'est un disque plat par dessous et bombé sur le dessus, de couleur à la fois rouge et orange mélangées, comme phosphorescent.



Il est à une altitude moyenne et semble très grand.



Soit 25 cm à bout de bras.



Il avance lentement, horizontalement, comme par-à-coups.



Puis pique vers le sol, fait quelques mètres de nouveau à l'horizontale, avant de remonter à son altitude primitive, et de repartir vers l'est.



Le bourdonnement disparaît avec l'éloignement de l'objet.



Puis les chiens se taisent.



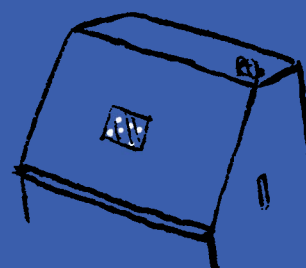
Ce passage devant les yeux du témoin aurait duré aux environs d'une minute.



La demoiselle referma soigneusement sa fenêtre avec la conviction que cet objet inconnu était guidé par quelqu'un.



On la ridiculisa et elle n'en parla plus.

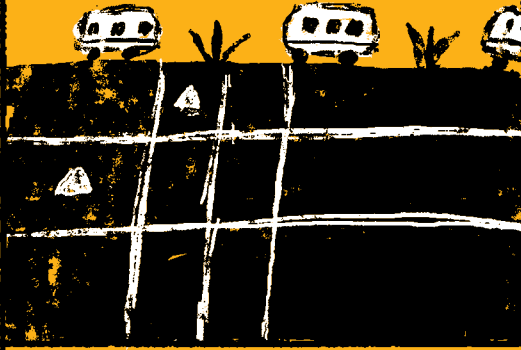


Pas de suites physiques ou psychiques.



# CAS N°37

Un jour de juin 1974, D. X. se trouvait dans la caravane de ses parents, installée sur le terrain de camping de Wissant.



Il revisait pour l'oral du B.E.P.C.



Désirant se changer les idées, il partit se promener un moment au bord de la mer, et prit la direction du cap Blanc Nez.



Levant la tête il découvrit un objet cubique d'environ trois mètres de côté.



Posé sur un fin trépied noir, au pied d'une dune, le cube était de couleur aluminium et sans structure apparente.

Le sol, à cet endroit, était boueux et marécageux.



L'un des humanoïdes se trouvait à dix mètres du témoin, à sa gauche. L'autres, qui était à droite, contourna l'objet pour rejoindre le premier.



Près de l'objet se tenaient deux personnages d'une taille de 1,30m environ.



Ils portaient des combinaisons intégrales brillantes, d'un gris blanc métallisé, sans poche ni ceinture.



Le seul détail visible sur leur vêtement était un pli peu marqué, allant du cou au ventre.



Ils étaient coiffés de casques hauts et étroits, munis d'un hublot laissant voir les trois quarts du visage. Leurs yeux étaient très gros, leurs nez longs et fins.



Les mains étaient couvertes de moufles gonflées.



Le témoin ne prêta pas attention aux pieds. Un troisième personnage apparut subitement, qui était nettement plus grand.



Le témoin, qui ne l'avait pas vu sortir de l'objet, observa qu'il décrivait lui aussi un demi-cercle pour venir se placer près des deux petits personnages.



Il était vêtu d'une combinaison semblable à celle des autres, mais ne portait pas de casque.



Son visage avait un aspect humain avec de longs cheveux blonds.



L'un des petits êtres émit des sons qui semblaient provenir du fond de la gorge.



Il sembla au témoin que ces sons avaient sur lui un effet soporifique.



D. X. ne se souvient plus de la manière dont tout disparut.



Lorsqu'il se retrouva seul, il était fort troublé, et ne comprenait pas ce qui venait de lui arriver.

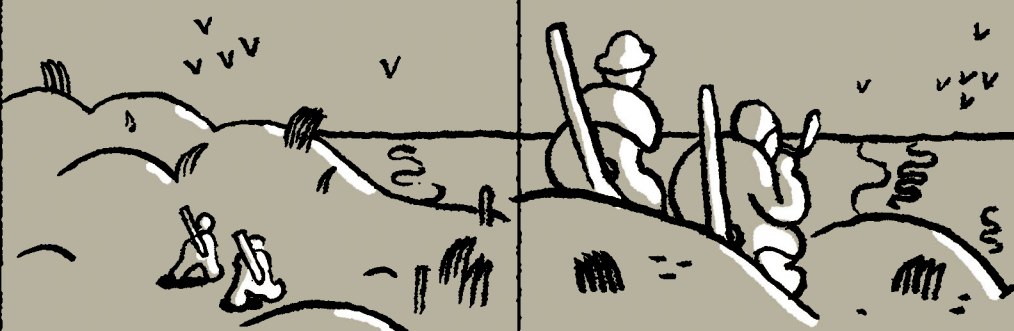


Aucune trace ne subsistait qui pût attester de la matérialité du phénomène.



# CAS N°14

Ce dimanche là, les deux témoins, M. Joël K. et son frère étaient partis à la chasse dans les dunes.



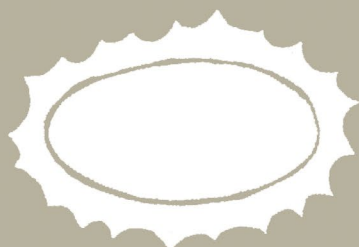
Ils longent les flots quand, en ayant assez, ils vont s'asseoir sur le sable.



C'est alors que, débouchant des dunes devant les témoins, un engin va se jeter dans la mer.



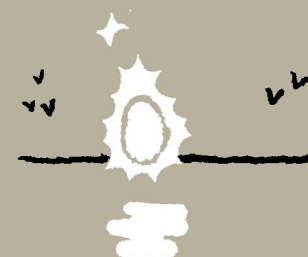
L'engin a la forme d'un oeuf aux deux extrémités semblables.



Il apparaît à une distance de 100 mètres environ et débouche de la cime des dunes à une vitesse foudroyante.



Il a la taille d'une lessiveuse, et il émane de lui une lueur orange et bleue.



Joël a ensuite l'impression «d'avoir fixé le soleil pendant un certain temps.», et il a comme des «papillotes» devant les yeux.



La distance entre la base des dunes et le début des flots est d'environ 400 mètres



L'engin s'engouffre dans l'eau à une distance sensiblement égale.



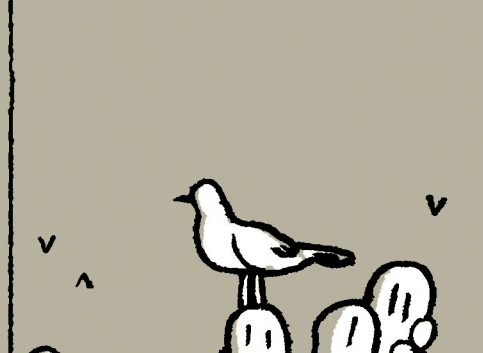
Sa disparition se fait comme son passage, sans bruit, sans aucune gerbe d'eau ni réapparition dans le ciel.



M. Joël K. et son frère insisteront sur l'exactitude des distances, et préciseront que cela allait plus vite qu'un avion.



Ils n'ont aucune réaction, tant c'était rapide et inhabituel.



Revenus de leurs émotions, les deux témoins imaginent que l'engin venu des dunes y avait peut-être atterri.



Ils vont donc sur les lieux d'où semblait venir la chose, mais ne constatent aucune anomalie sur le sable, ni dans les herbes.



Ils continuent leur chasse, et rentrés chez eux, ils ne discutent de ceci qu'en famille.



Ce matin-là, le temps est splendide : presque pas de vent, ciel bleu, et le soleil qui se levait sur l'horizon.



Il n'y a aucun nuage.

# CAS N°24

Le témoin M. F. connaissait le phénomène Ovni mais n'avait jamais eu l'occasion de faire une telle observation.



Il est marié, âgé d'une trentaine d'années. Étant assureur il se déplace beaucoup dans la région, principalement le soir.



«Cela s'est passé pendant la première quinzaine de juillet 1973.»



«C'était un jour de semaine et je rentrais de prospection, très tard. Il pouvait être 22h30 et j'étais seul dans la voiture ayant déposé une collègue quelques kilomètres avant.»



«Je me trouvais entre Marchiennes et Somain, allant vers Somain, sur la N 357.»



«Après Marchiennes, à un moment, on traverse une zone un peu marécageuse.»



«Le ciel s'illumina soudain, mais comme les arbres sont assez hauts de chaque côté de la route, je ne pus préciser de quel côté cela venait.»



«Je fus surpris car le temps n'était pas à l'orage: il faisait frais et il pleuvait un peu. Je n'y attachais plus d'importance et continuais mon chemin.»



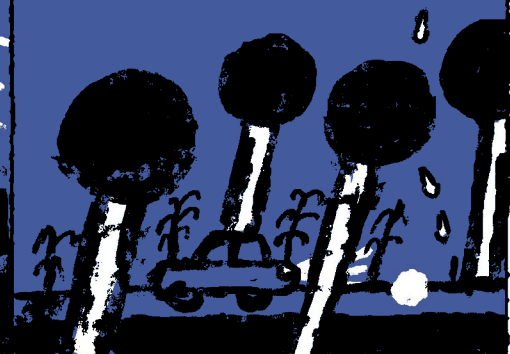
«Soudain devant moi à environ 400 mètres, au milieu de la route, je vis un énorme phare jaune.»



«C'était comme un phare d'auto, posé sur le sol ; il n'éclairait pas autour de lui.»



«Instinctivement, je ralentis. A bout de bras cela faisait environ deux centimètres.»



«Alors que je l'observais, cette lumière se mit à tourner sur elle-même.»



«Verticalement, lentement, de sorte que sa largeur diminuait, pour disparaître complètement.»



«Arrivé approximativement sur les lieux où cela devait se trouver, je ne vis plus rien, mais j'eus une impression de chaleur.»



«J'ouvris la vitre de ma voiture et ralentis encore un peu. Je fus alors saisi de stupeur.»



«Je vis dans la prairie en bordure de la route, un objet dont l'allure générale était celle d'un ballon de rugby.»



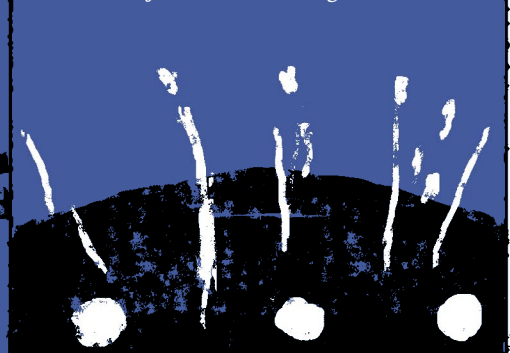
«Il pouvait avoir la longueur de trois autocars stationnés l'un derrière l'autre.»



«Sa couleur était gris très sombre, il se détachait à peine de ce qui l'environnait.»



«Cette masse dégageait une chaleur assez forte. Apparemment il n'y avait aucun signe de vie. Tout était silencieux et je ne vis rien bouger.»



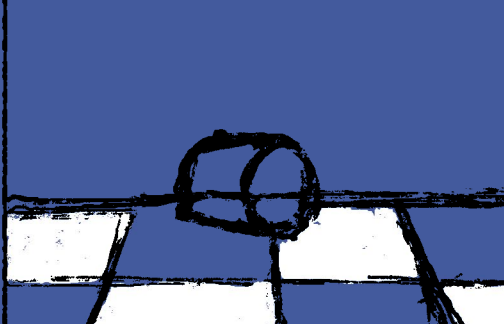
«Je n'ai senti aucune odeur et n'ai éprouvé aucun malaise, sauf une peur bien compréhensible qui m'a amené à ne pas m'arrêter.»



«Lorsque je suis rentré chez moi, mon épouse s'est immédiatement aperçue que je n'étais pas dans mon état normal. Le lendemain, nous avons exploré ensemble la prairie.»



«Nous n'avons rien remarqué d'anormal.»



# CAS N°17

Fin novembre 1971, vers 22h45,  
l'aîné des enfants se couchait  
dans sa chambre à l'étage.

Il est assis sur son lit.

Son attention est attirée vers la  
fenêtre, la luminosité est anormal.

Le jeune homme  
s'approche, le ciel est  
clair, rempli d'étoile et  
il gèle.

Il voit une sorte d'objet qui se  
déplace, assez loin derrière  
un arbre au bout du jardin.

Des rayons rouges  
brillants appa-  
raissent sous lui  
lorsqu'il descend.  
Aussitôt remplacés  
par des rayons bleu  
pour la remontée.

Celui-ci se balance légèrement  
de droite à gauche.

puis de gauche à droite.

Il descend un peu puis  
revient à sa position initiale.

Le tout effectué d'une manière des  
plus gracieuse !

Les parents, les frères et soeurs du  
témoin avaient ouvert la fenêtre  
pour mieux entendre. Hélas, aucun  
bruit ne fut audible dans le calme  
de cette nuit froide.

En fin de ballet, après 15 à 20  
minutes d'observation, l'ovni est  
descendu vers l'ouest

puis à effectué une  
large courbe.

Il s'élança ensuite plein  
Sud, en montant dans  
l'espace.

L'objet fut perdu de vue.

Il ne fut plus q'un point brillant parmi  
les étoiles.

On peut dire que l'ovni n'a  
occupé que deux positions dans  
l'axe de vision des témoins.

Un peu à gauche  
de l'arbre repère.

Un peu à droite.

# CAS N°41

C'est jour de fête à Feignies et Mlle M. se rend sur la place pour participer aux attractions foraines.



Elle tarde à rentrer, et M. M. sort devant son domicile afin de voir si il n'aperçoit pas sa fille sur le chemin du retour.



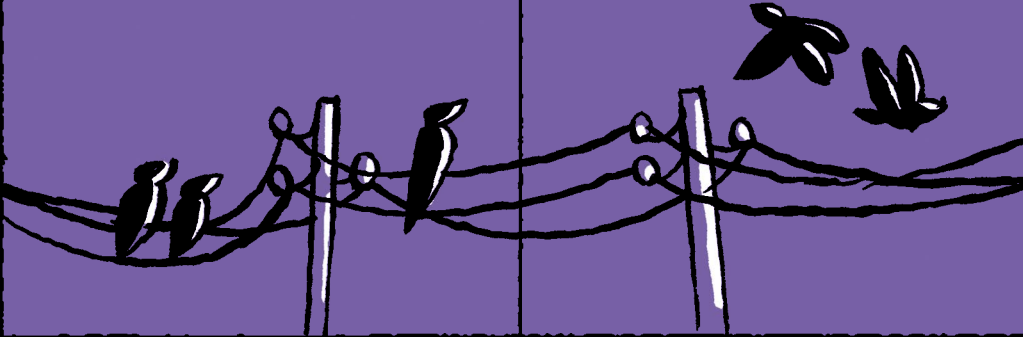
Le ciel est sombre, la nuit tombe, quelques étoiles apparaissent.



Brusquement, cet homme aperçoit dans le ciel un objet qui lui paraît d'abord immobile, mais qui, en fait, descend très lentement, presque imperceptiblement.

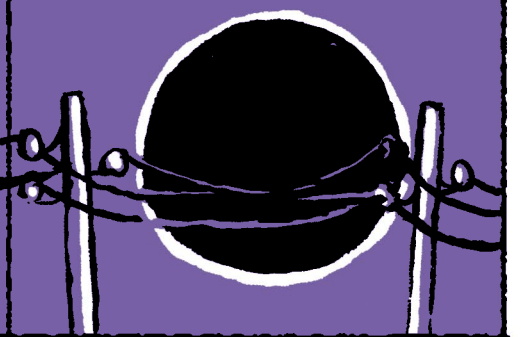


Il voit cela grâce aux repères fixes que forment les fils électriques.

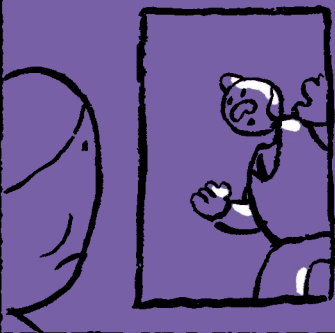


Cet objet est strictement rond, de couleur noire, sur un ciel fort gris.

Il se découpe sur ce fond une légère couronne lumineuse et blanche.



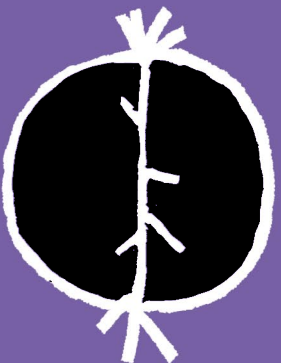
M. M. court chercher son épouse afin de ne pas être le seul témoin, car la rue est déserte.



Cette dernière voit aussi la chose, qui, au bout de quinze minutes se stabilise à quelque 20 mètres du sol, au niveau d'un ruisseau.



Ensuite cette boule noire s'ouvre en deux dans le sens vertical, par écartement très lent.



Celle de gauche reste sur place sans changement. L'autre s'éloigne en rapetissant graduellement.



Et s'estompe bientôt dans la nuit tombante.



Puis encore du nouveau ! De gauche à droite, une sorte de voile se tire lentement, comme si l'on glissait un seul rideau noir.



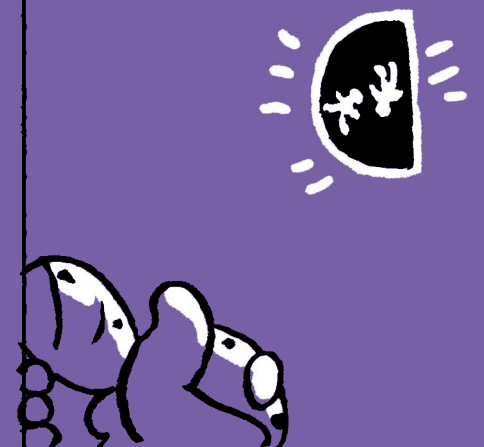
Sur un fond toujours noir, apparaissent progressivement deux personnages - des cosmonautes disent les deux témoins.



Comme des bonhommes vêtus de la tête aux pieds de gris métallique tirant sur le blanc.



Ils se dandinent comme des marionnettes, de manière mécanique. Se croisant, allant d'un côté à l'autre, comme sur une surface plane.



Puis, comme rien ne change, les témoins se souviennent que leur fille n'était toujours pas rentrée.



Mme M. rentre mettre les couverts pour le dîner, et son mari part précipitamment à vélo vers la place de la fête foraine, où il retrouve sa fille.



L'observation est terminée.



Cela dure ainsi une quarantaine de minutes.

# CAS N°44

Rentrant avec son tracteur le soir M.T. avait cassé un fil qui délimitait le pourtour d'un étang.



Plus tard ce même soir, des amis étaient venu dîner.



Vers 22h30, le témoin profite d'un moment de creux pour partir réparer le fil cassé qui l'inquiétait.



Arrivé dans la prairie, sa lampe s'éteint, et ne veut plus se rallumer.



Il cherche néanmoins le fil cassé, sans succès.



Tout à coup, les chiens se mettent à aboyer et à hurler violemment.



Brutalement tout s'illumine comme en plein jour.

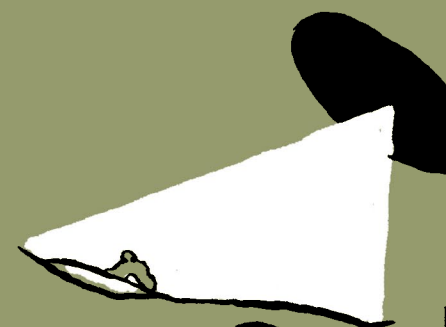


Un objet surplombe M.T.

C'est une masse circulaire sombre, placée en oblique et qui lance un large faisceau lumineux blanc sur un périmètre immense.

Le témoin prend la fuite.

Pour passer au plus court vers son domicile, il s'élançait à travers le faisceau en criant, pour alerter son épouse et ses invités.

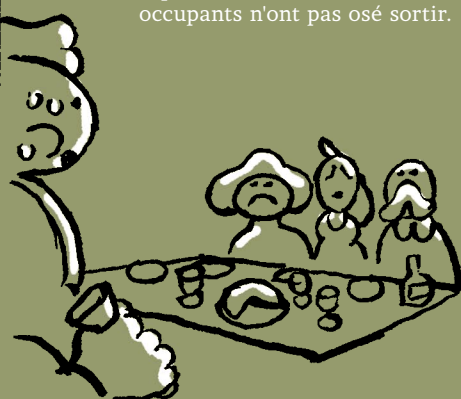


Il rapporte avoir ressenti une sorte de légère décharge électrique pendant son immersion rapide dans la lumière.

Il parvient chez lui, où les occupants n'ont pas osé sortir.

De là il est impossible de voir l'objet, caché par les étables hautes.

Ils avancent jusqu'à la lisière de la prairie.

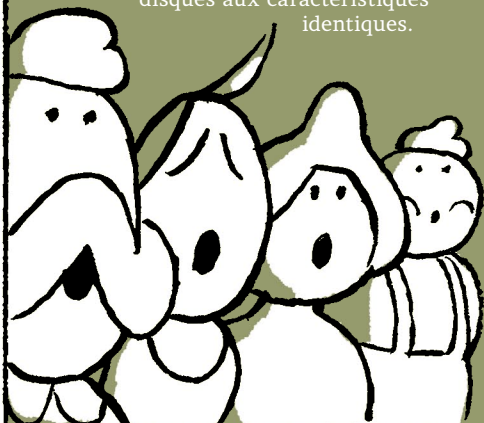


Ils peuvent alors contempler trois disques aux caractéristiques identiques.

L'un est immobile, à environ 500m au sud-ouest.

Les deux autres sont à 500 m au sud.

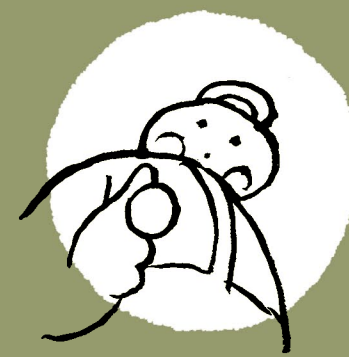
L'objet isolé s'éloigne lentement, pendant une quinzaine de minutes.



Les deux autres partent eux aussi.

Arrivés en surplomb d'un ruisseau, ils prennent un virage et disparaissent.

Aussitôt après l'observation, la lampe de poche refonctionne normalement.



# CAS N°70

Ce mercredi-là, comme il en avait l'habitude, Monsieur C, était allé avec son chien au chenil de Gognies-Chausée.



Revenant par la commune de Bettignies, il prit la RN2, dans le sens nord-sud, vers Maubeuge.



Il était près de 20 heures. En passant devant la ferme Durand, il eut une impression bizarre et se sentit mal à l'aise.



Il était près de 20 heures. En passant devant la ferme Durand, il eut une impression bizarre et se sentit mal à l'aise.



Une vaste ombre s'installait.



Au même moment les phares faiblirent nettement.



L'autoradio devint inaudible émettant des sons anormaux.



Il se gara sur la bande d'arrêt, coupa le moteur et ouvrit la portière.



En se dressant pour sortir, il se trouva sous un énorme objet volant.



Il était noir et volait à très basse altitude, couvrant une grande portion du ciel.



Cela avançait très lentement, silencieusement, majestueusement, avec un très léger murmure.



Cela couvrit pratiquement le champ à sa gauche, de l'autre côté de la route.



Vu du dessous il était presque circulaire: un peu épointé à l'avant, légèrement aplati à l'arrière.



Il n'y avait aucune antenne, aucun appendice, aucun détail apparent.



Il était de couleur uniforme noire graphite avec parfois de pâles reflets de la clarté résiduelle ambiante.



Puis en un clin d'œil, il démarra à une vitesse vertigineuse.



En montant et en disparaissant dans le ciel.



Et tout cela dans un silence anormal.



Éberlué, le témoin remonta dans sa R5, redémarra et repartit sans problème.



Le chien dans le coffre arrière n'eut aucune réaction.



Le témoin a tenté d'identifier cet imposant objet volant.



«Il faudrait que les américains aient trouvé une énergie révolutionnaire pour réaliser ce type d'aéronef aux performances incroyables.»



«Pourquoi ne les a-t-on pas vus évoluer dans le ciel des USA puisqu'ils paraissaient tellement au point ?»



# CAS N°19

Après une journée bien remplie, la famille de M. Lucien X. dîne assez tard.



Comme à l'habitude Lucien X. fait le dernier tour du propriétaire avant de se mettre au lit.



Pénétrant, vers 22H45, dans une chambre donnant à l'Est, il est surpris de constater que cette pièce baigne dans une pâle lueur orangée.



Regardant par la fenêtre, il aperçoit une sorte de disque ou plutôt une boule lumineuse éblouissante orangée.



Strictement immobile, cette sphère semble avoir un diamètre approximatif de 3m et est entourée d'une sorte de halo blanc comme le néon.



Elle éclaire puissamment les lieux survolés.



Le témoin estimait le MOC distant de 400m entre l'ancienne voie et la Nationale 49, Maubeuges-Valenciennes une dizaine de mètres au-dessus des arbres, nombreux à cet endroit.



«Si des voitures passent sur la Nationale, elles verront leur chemin et les alentours comme en plein jour !»



Hélas, il ne vint aucun véhicule.



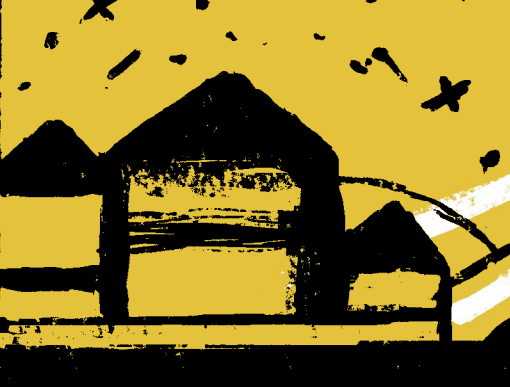
Il pensa aller voir de plus près: «Ce n'est pas tous les jours qu'on voit un Ovni !»



Mais il fallait faire vite, descendre, franchir des clôtures,



prendre des détours...



Et puis voilà que quelque chose semblait bouger !



Le MOC sembla pivoter sur lui même très légèrement, de haut en bas silencieusement.



L'éclairement du sol, des arbres, variait, augmentant à gauche et diminuant à droite.



Puis diminuant à gauche pour augmenter à droite.



Alors Lucien X. resta là, car il s'attendait à ce qu'il se passe quelque chose, et il ne voulait pas manquer le spectacle.



Son épouse et sa fille étaient venues jeter un regard sur cette boule, mais ne sachant pas trop s'il s'agissait d'un phénomène naturel ordinaire ou d'autre chose, s'étaient recouchées.



Vers 23h00 l'Ovni pâlit, son éclat diminua fort, son halo s'estompa.



La luminosité diffusée dans la campagne s'atténua.

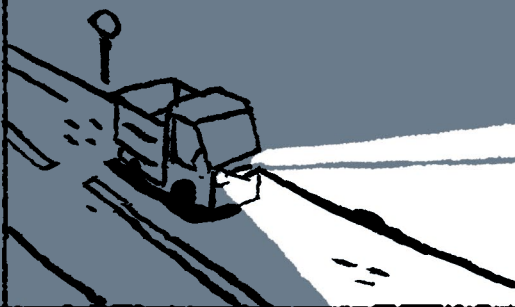


À une vitesse très rapide la boule monta verticalement très haut dans le ciel. Disparu.

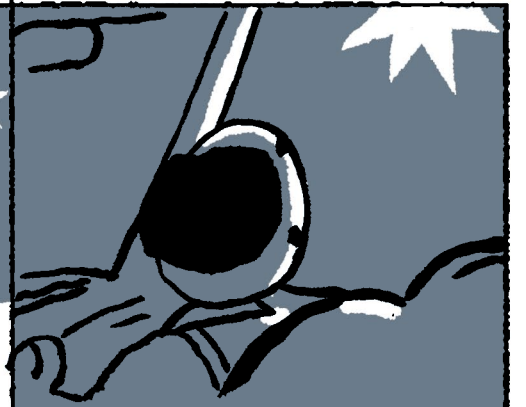


# CAS N°57

Par une nuit du début de l'été 1976, Claude D. conduit un petit camion, il rentre chez lui.



Soudain il distingue dans le ciel une lueur qui lui paraît tout à fait anormale.



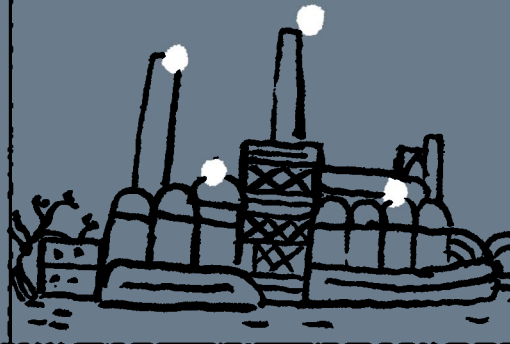
Après le carrefour, il continue à observer cette lueur, sur sa droite.



Cela se rapproche légèrement, en descendant.



Il cherche à comprendre, et pense à la lueur des hauts-fourneaux. Mais ce n'est pas ça.



La chose, de couleur uniformément orange rouge, se trouve alors à 120 ou 150m de lui, et son fond, plat, n'est peut-être qu'à dix mètres du sol.



Claude D. descend de son camion, et se rapproche, mais pas trop.



La chose est immobile. Au bout d'un moment il revient au camion, décidé à partir.



Lorsqu'il tourne la clé de contact, le moteur refuse de démarrer. D'habitude, ce camion démarre au quart de tour !



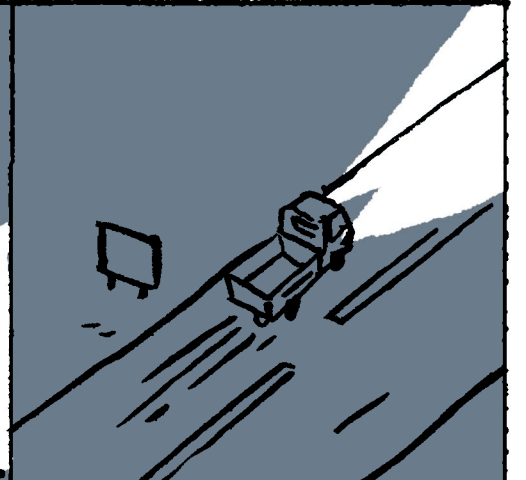
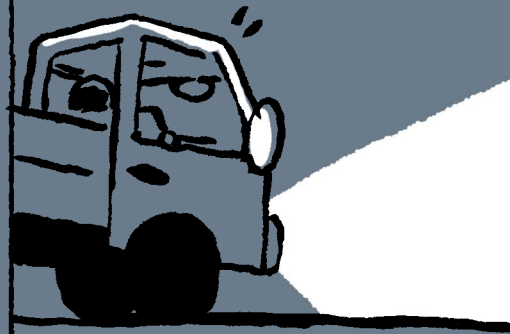
Claude D. Redescend du camion, pour retourner voir la chose.



Mais c'est alors qu'elle s'éloigne, dans la direction d'où elle était venue, assez lentement, en montant légèrement.



Il revient donc au camion, qui démarre cette fois du premier coup.



Tout cela avait étonné Claude D., bien sur, mais ce qui l'étonne le plus c'est de découvrir, en rentrant chez lui, qu'il était plus de 2 heures du matin.



C'est incompréhensible. Il devrait être beaucoup moins tard que ça.



Il confie son aventure à sa femme, mais insiste pour qu'elle n'en parle à personne.



Et pendant treize ans, personne ne sut rien de cette histoire.



Lorsque le témoin nous a confié son aventure, le 13 juillet 1989, nous lui avons notamment demandé s'il avait eu peur, et il nous a fait cette réponse :



«Peur... sans avoir peur... C'est une trouille que tu peux pas t'expliquer.»



# CAS N°42

Il est 22h15, Mme O. monte dans sa chambre.



Elle contemple le ciel étoilé et remarque deux étoiles plus brillantes.



Elle attend un peu et se rend compte que ces étoiles avancent lentement dans sa direction.



Quelques minutes plus tard, elle n'a plus de doute: il ne s'agit pas d'étoiles.



Ce sont des clignotants équipant une masse sombre, une boîte d'aspect rectangulaire.



Les deux faux clignotants sont sur sa face avant.



Très rapprochés l'un de l'autre, très blanc, et très étincelants.



Mme O. descend prévenir sa soeur sans se presser vu la lenteur de l'objet.



Toutes deux traversent la maison, sans se hâter, pour aller au dehors.



Elles voient l'objet déboucher, au pas, du dessus du toit, totalement silencieux.



Ses caractéristiques sont confirmées.



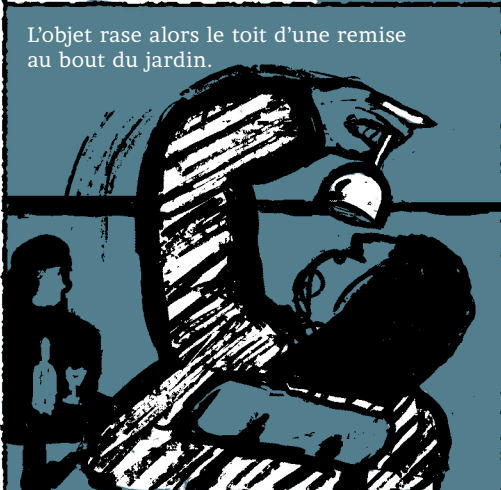
Il est vraiment très bas au-dessus de leur domicile.



Lorsqu'elle le voit de derrière, il porte aux quatre coins du carré de la face arrière, quatre feux clignotants blancs, pulsant à cadence régulière.



L'objet rase alors le toit d'une remise au bout du jardin.



Il disparaît de leur vue.



L'observation s'arrête là.



Les lampes de la maison n'étaient pas allumées.



Le récepteur TV était en marche et n'eut aucun parasite.



Le chien des témoins n'a pas réagi.



# CAS N°66

M. et Mme D. tiennent un café en bordure de la forêt, ils vivent avec la seule compagnie de leur berger allemand.



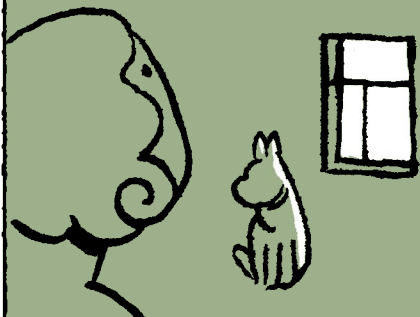
Une nuit, le chien se met à aboyer, ce qu'il ne fait jamais sans raison valable.



Mme D. enfle rapidement une robe de chambre et descend dans la cuisine.



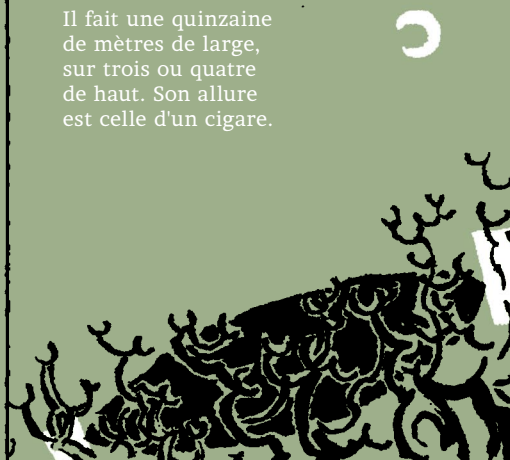
Il n'y a rien de spécial au rez-de-chaussée, mais elle pense tout de même à jeter un oeil par la fenêtre.



Elle pousse alors un cri de frayeur : À une dizaine de mètres de hauteur elle voit un «vaisseau».



Il fait une quinzaine de mètres de large, sur trois ou quatre de haut. Son allure est celle d'un cigare.



Il est noir, avec à chaque extrémité un rectangle lumineux, d'un rouge rubis très pur.



L'engin, observé à travers les branches d'arbres, est immobile et silencieux.



Mme D. appelle son mari qui arrive environ deux minutes plus tard.



L'objet se met alors lentement en mouvement.



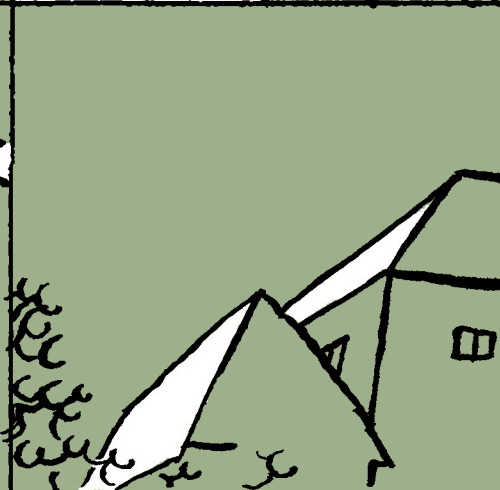
Jusqu'à arriver au-dessus de la maison.



Mme D. a très peur, et pense qu'il va descendre, et écraser la maison de ceux qui l'ont dérangé.



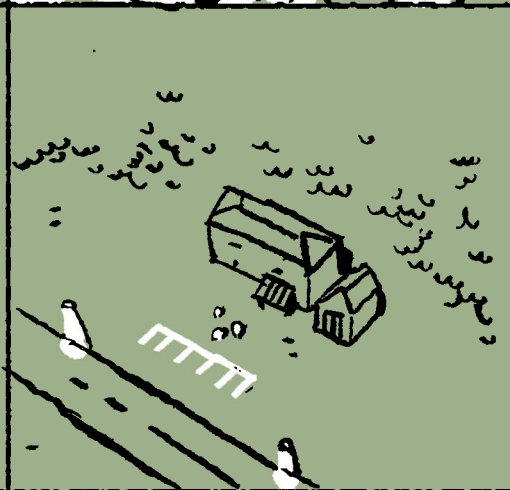
En se déplaçant il fait un léger bruit, comme celui de la soie qu'on déchire.



Les deux témoins sortent sur le parking.



De là ils voient l'objet s'éloigner vers l'est.



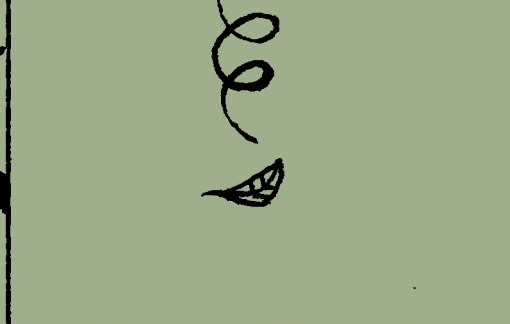
Bientôt, il n'est plus qu'un point sombre, au delà de l'autoroute.



Il s'est avéré plus tard que les feuilles des arbres par dessus lesquels le vaisseau était passé avaient poussé bien plus tard que la normale.



Et ces feuilles naissaient jaunies, comme frappées par le soleil d'été.



# CAS N°62

Mme F. à l'habitude de laisser la lumière près de ses enfants dans la chambre de l'étage.



C'est une pièce mansardée avec un grand vélux en pente sur la toiture donnant sur le terre plein avec pelouse et massifs.



Entre 2 et 3 heures du matin se réveillant dans la chambre contiguë, elle se leva pour aller éteindre la lampe près des enfants.



La lampe éteinte, elle vit par le vélux une petite lueur qui grossissait en provenance des garages situés à une cinquantaine de mètres en face.



Le témoin pensa d'abord à une personne cherchant un objet perdu à l'aide d'une lampe dans la nuit noire.



La lueur se déplaça, avança et contourna le massif d'arbustes.



Le témoin se frotta les yeux pour voir s'il ne rêvait pas en constatant qu'il s'agissait d'un corps.



Un homme de très haute taille, revêtu d'une combinaison argentée, d'une seule pièce.



Il avait deux bras, deux jambes,



une grosse tête en forme de globe lumineux reposant sur ses épaules.



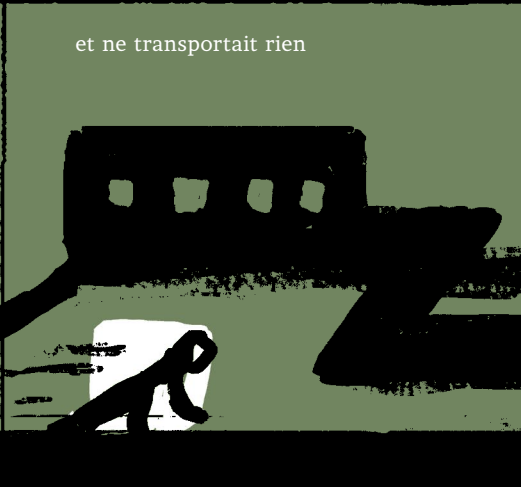
Le témoin ne distingua pas de visage ni de cou.



L'individu avançait lentement vers la maison



et ne transportait rien



Le témoin n'eut pas le temps de distinguer s'il avait des pieds et des mains



La durée de l'observation est estimée à deux minutes et «Le temps semble long dans ce cas-là!»



Paniquée, le témoin prit ses deux enfants et se réfugia dans la chambre des parents



Que venait faire un être de si grande taille sur la pelouse très près des habitations et à pareille heure ?



Le témoin a-t-il été vu par le personnage par la fenêtre illuminée ?



Serait-ce-là la cause de l'attrance vers cette demeure ?



Ce dernier est-il venu jusqu'à la porte ?

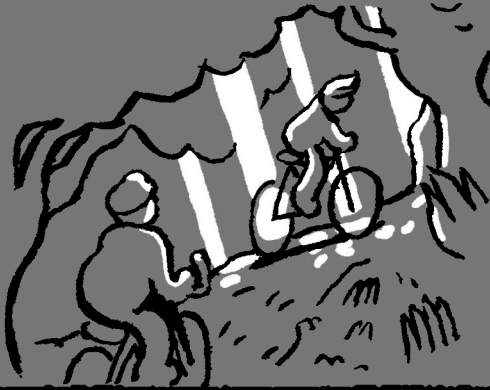


Toujours est-il qu'il n'a pas frappé !

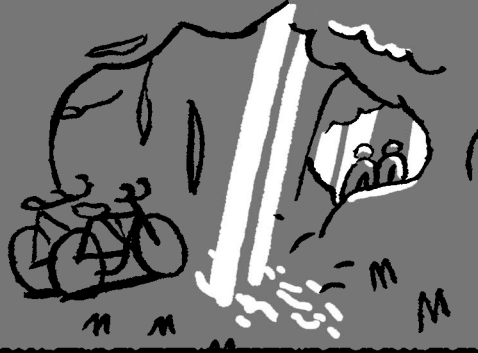


# CAS N°40

Christophe J., 12 ans, et J. Raphaël D., 10 ans, partent à bicyclette au lieu-dit «Les Eclusettes» afin d'aller pêcher.



Ils abandonnent leurs bicyclettes à l'entrée de la prairie en «T» et se trouvent complètement entourés d'arbres. Ils poursuivent leur avance à pied.



Soudain, ils perçoivent un bruit, comparable à celui d'un essaim d'abeilles, qui devient strident, s'amplifiant graduellement, au point de devenir insoutenable.



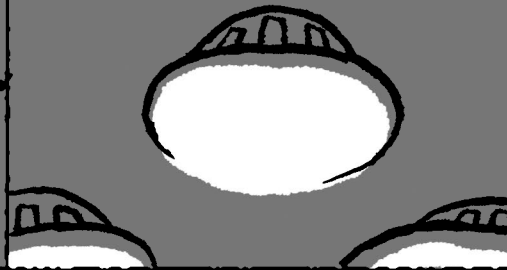
Puis ils voient apparaître trois disques en formation triangulaire se déplaçant en s'élevant lentement.



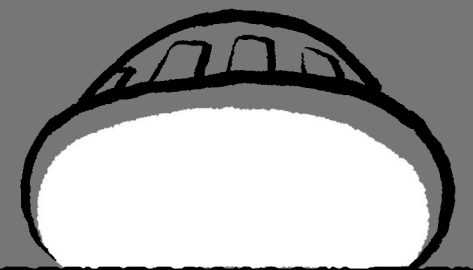
Ils décrivent les objets ainsi :



Trois disques d'aspect métallique, pourvus d'un dôme transparent et ceinturés - sur le disque - de hublots rectangulaires.



Diamètre estimé aux environs de 6m.



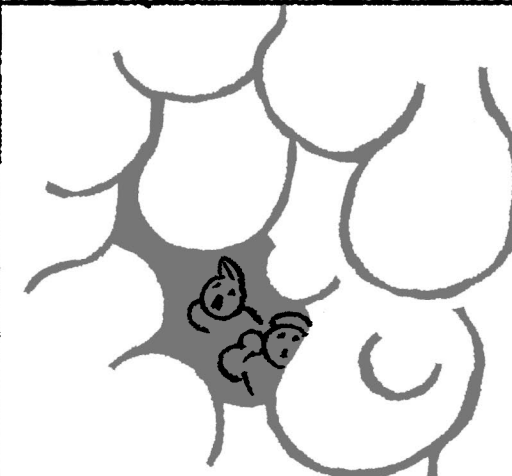
Puis les trois disques bifurquent, toujours en parfaite formation triangulaire, pour venir vers les jeunes gens qui s'enfuient.



Le phénomène les survole brièvement à hauteur d'arbres.



Ils distinguent sous les disques de nombreux filets d'une sorte de fumée blanche qui les empêche de voir le dessous des appareils.



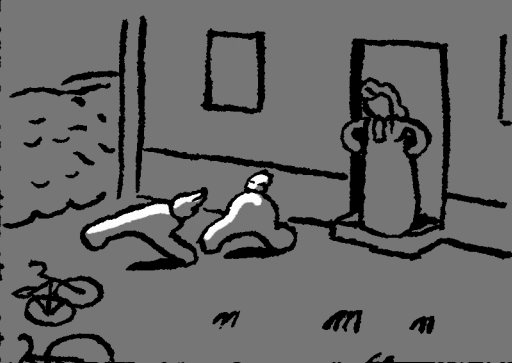
Puis les trois Ovnis repartent dans la direction d'où ils viennent, en prenant progressivement de l'altitude à vitesse lente.



Tous les volatiles du lieu s'envolèrent en piaillant.



Les garçons arrivent chez eux très excités, sachant à peine s'exprimer.



Sous l'emprise d'une émotion violente, ils racontent tant bien que mal l'évènement à leurs parents.



La fontaine Saint-Georges est en bordure du ruisseau du même nom. On y vient pour la guérison des dartres.



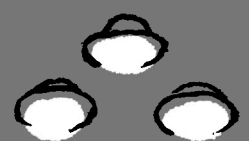
La légende veut que les Anglais, traversant la région et tourmentés par la soif, prièrent saint Georges.



Celui-ci leur apparut ; son cheval aurait frappé le sol de son sabot, et la source aurait jailli.



Ces eaux attirent les pèlerins depuis un temps immémorial.



# CAS N°20

Le mardi 1er février 1972, M.Q.,  
comme à l'accoutumée, sort promener  
son chien dans la petite rue derrière  
son domicile.



Il est 18h30, il fait bien noir et les  
étoiles scintillent.



Regardant dans la direction de son  
ancienne entreprise, il aperçoit  
au-dessus des cheminées de l'usine  
une boule lumineuse, immobile, de  
couleur orange.



Au point de vue profondeur de champ,  
elle à peu près la même largeur que le  
sommet de la plus haute cheminée.



Elle semble se situer un peu derrière.



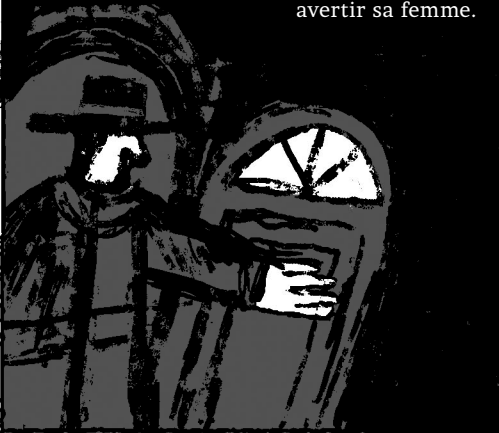
Cette chose donne l'impression de  
tourner sur elle-même, mais ne bouge  
pas.



Cela dure environ 4 à 5 minutes.



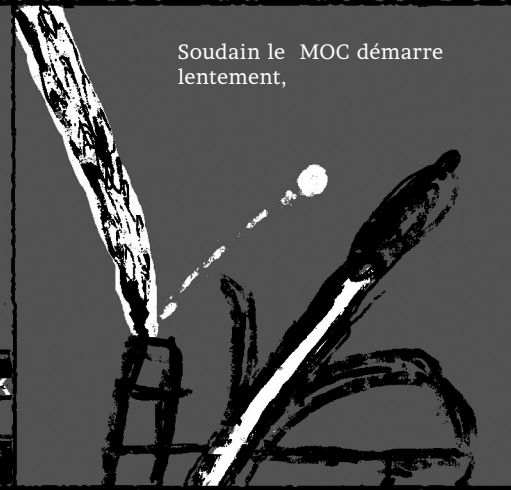
M. Q. vient précipitamment  
avertir sa femme.



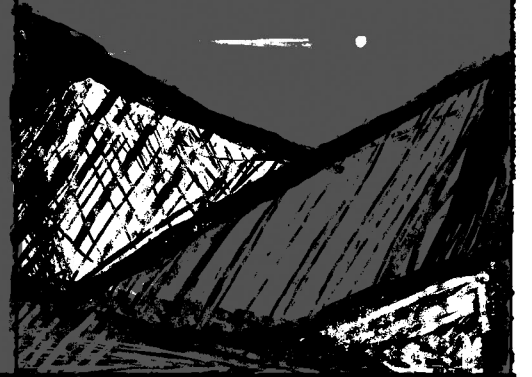
Elle refuse de le croire et ne se  
dérange pas. Le témoin poursuit seul  
son observation.



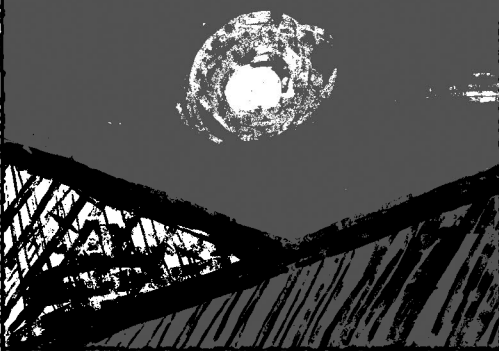
Soudain le MOC démarre  
lentement,



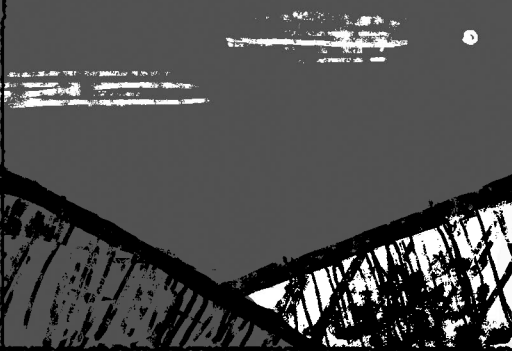
puis accélère en perdant sa luminosité



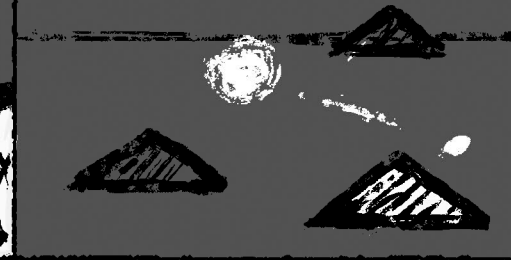
puis ralentit et redevient aussi  
brillant qu'auparavant.



puis accélère et reperd sa  
luminosité, etc.



Le témoin a eu l'impression que la  
chose progressait par bonds ou rico-  
chets liés aux différences d'intensité  
lumineuse.



Ainsi de suite, jusqu'à disparition  
au nord-ouest.



Lorsqu'elle stationnait au  
dessus de l'usine, elle lui  
semblait être entre 100  
et 150m de hauteur.



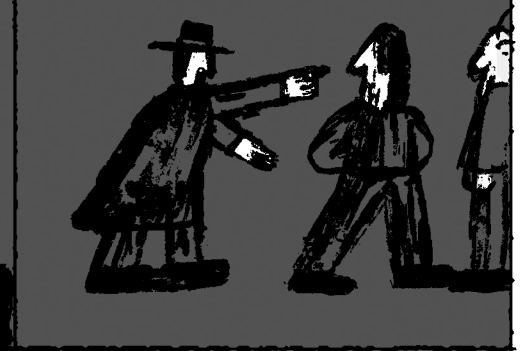
Lors de son départ, le MOC sembla  
nettement s'élever dans le ciel.



L'observation aurait duré 10 minutes  
environ, dont la majeure partie en  
stationnement immobile.



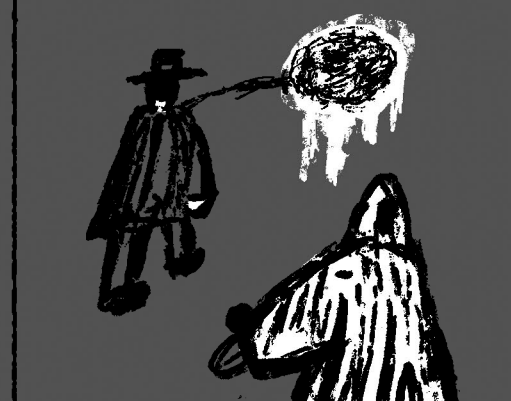
Rentré chez lui, il en parla aux  
voisins.



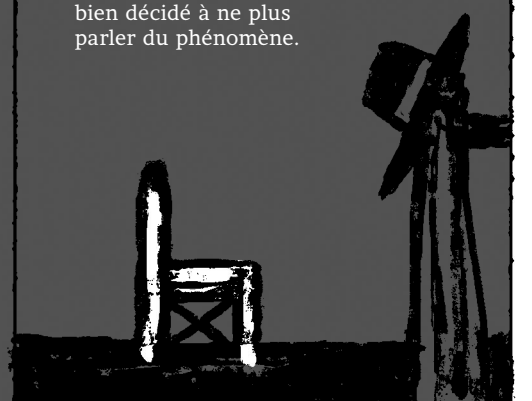
L'un d'eux lui répondit avec suffi-  
sance: «Ce n'est qu'une étoile filante!»  
et personne ne le prit au sérieux...



M. Q. rentra chez lui plutôt vexé,



bien décidé à ne plus  
parler du phénomène.

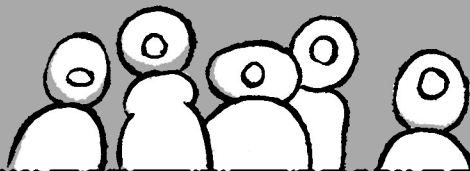


# CAS N°25

Vers 20h30, des habitants de la cité Denver observent les évolutions d'une étoile rouge.



Elle suit une trajectoire de descente et disparaît de leur vue.



Vers 21h40, M. Henri de L., septuagénaire, rentre chez lui après avoir assisté à une réunion.



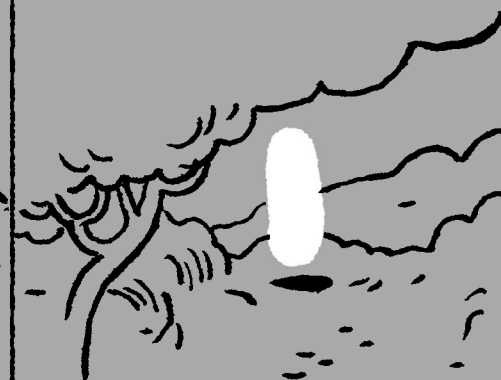
Son attention est attirée par une luminosité rougeâtre, derrière un rideau d'arbres.



Il voit, à environ 100 mètres, un cylindre lumineux de couleur rouge feu, flottant à environ un mètre du sol.



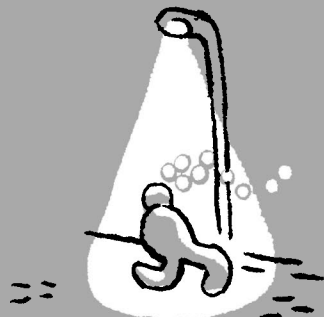
Il se déplace très lentement, en effectuant des aller-retours dans diverses directions.



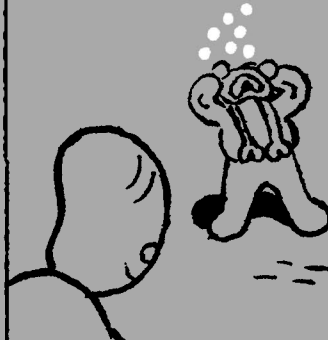
Cela dure une dizaine de minutes.



M. L. court chercher un fermier voisin pour constater le phénomène.



Ce dernier, Mr Alexandre B., arrive et lève les bras aux cieux, de surprise.



L'objet mesure bien 4 mètres de haut, pour un peu moins de 2 mètres de large.



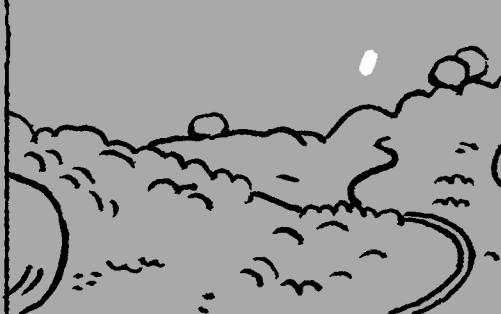
Il est totalement silencieux, lumineux, mais n'éclaire pas les alentours.



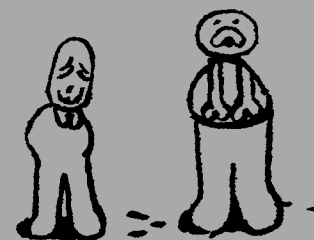
Ses bords sont d'un étrange aspect floconneux, il émet comme des «ondes de chaleur».



L'objet finit par remonter, et s'éloigner lentement. Son altitude et sa vitesse accélèrent.



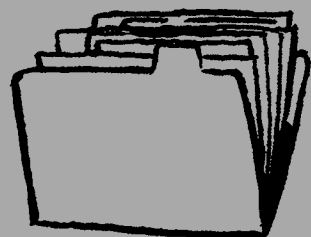
Il disparaît de la vue des témoins. Il est 21h55.



Le surlendemain des observations ont été effectuées par des experts, suite au témoignage des observateurs.



Plusieurs traces peuvent apporter du crédit à ce surprenant récit.



L'herbe était atteinte de «rouille végétale» à l'endroit survolé par l'objet.



Trois traces d'environ 8cm furent découvertes, des cercles où l'herbe était rabotée et tournée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



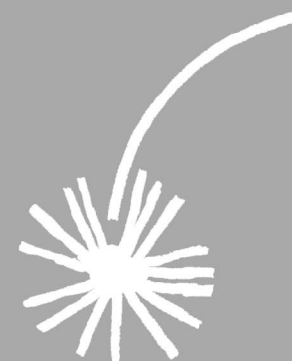
Un enfoncement bizarre fut trouvé, d'une forme complexe, profond de presque 6 cm et d'environ 20 cm de diamètre.



Enfin, toute une zone de la prairie était fortement chargée d'ions négatifs, précisément celle où l'Ovni revenait entre ses aller-retours.



Une enquête fut menée par la gendarmerie et un procès-verbal fut rédigé.



# CAS N°8

En Août ou septembre 1962, M. N., instituteur, son épouse, M. B., et plusieurs enfants, rentraient à Boulogne, vers 17h, par la N40 qui est parallèle à la côte.



A la sortie d'Ambleteuse, après avoir franchi la rivière Slack, cette route parcourt une région de dunes, puis traverse une plaine en bordure de mer.



Le côté est, qui s'élève notablement, est occupé par un terrain de golf.



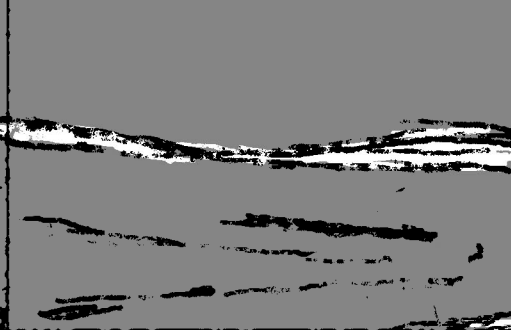
C'est alors qu'ils ont aperçu un engin inconnu.



Ils croient que l'engin venant du nord a brusquement stationné et ils ont immédiatement arrêté leur voiture pour l'observer.



L'engin se situait à ce moment à 500 ou 600 m des témoins.



Malgré sa proximité aucun bruit n'était perçu, la vision était très nette.



Ils apercevaient une sorte de grand disque, vu par la tranche ou presque dont la position ne changeait absolument pas.



De teinte gris aluminium, il était aminci au bord, renflé sur le centre, à la façon d'un disque de sport.



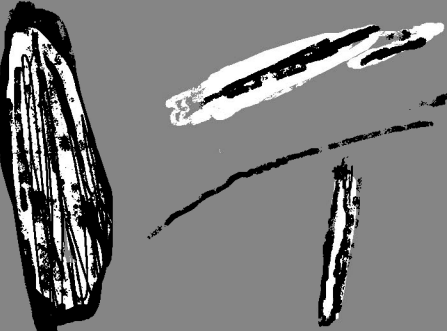
Sa grandeur apparente était celle d'un avion. Il était très bas sur l'horizon, 5° degré environ.



Ce qui au début avait donné l'impression d'un avion qui allait se poser.



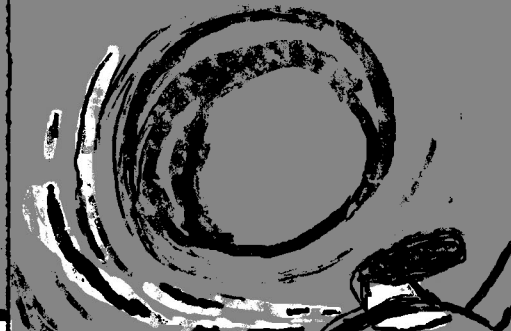
Au bout de quelques instants ils le virent se déplacer légèrement.



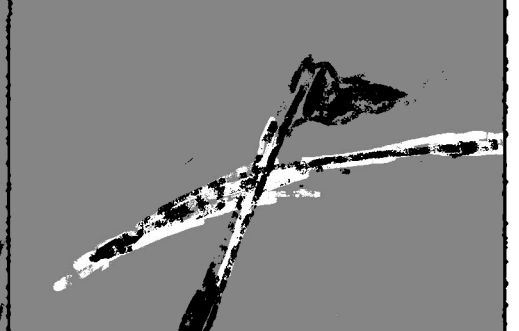
Nos témoins remarquèrent qu'ils apercevaient le dessous de l'engin.



Ils eurent à ce moment la nette impression que le disque était animé d'un mouvement de rotation lent; dans le sens rétrograde.



Tout à coup l'objet accéléra brusquement sa rotation et démarra d'une manière incroyablement rapide.



Il n'a pas paru s'élever, et semble avoir suivi une trajectoire parallèle au sol.



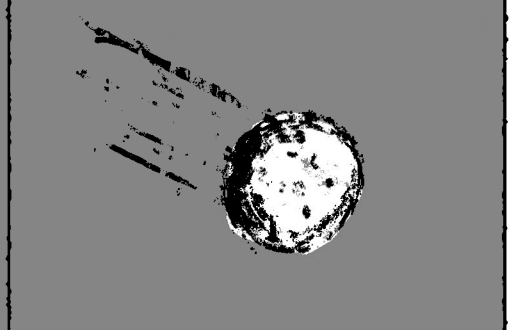
En quelques fractions, le disque fila vers l'est et disparut à la vue des témoins.



Pour eux il paraît impossible que ce qu'ils ont vu puisse être le fait d'un appareil conventionnel connu,



avion ou hélicoptère.



À 500 mètres, par une excellente visibilité, il est évident que l'on distingue parfaitement un hélicoptère.

En plus ils l'auraient entendu.

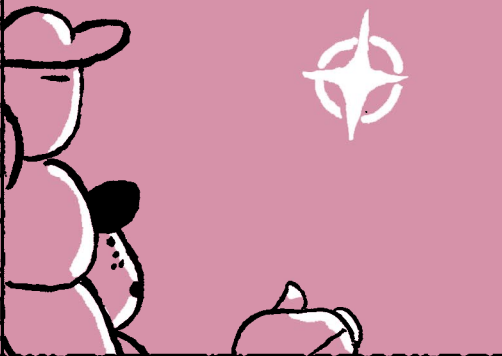


# CAS N°52

Melle K., 17 ans, son petit frère âgé de 7 ans et M. B., 17 ans, discutent devant leur domicile.



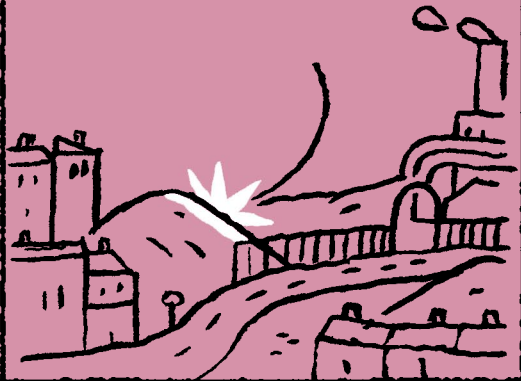
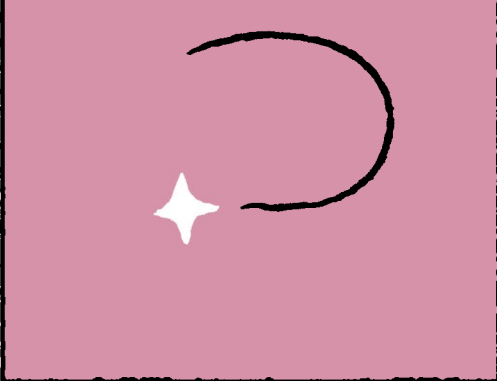
Ils sont intrigués par une lueur rouge clignotante dans le ciel.



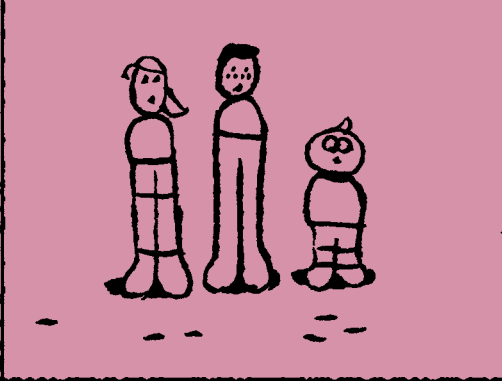
Ils pensent d'abord à un avion, mais l'objet est trop bas, d'un mouvement trop particulier.



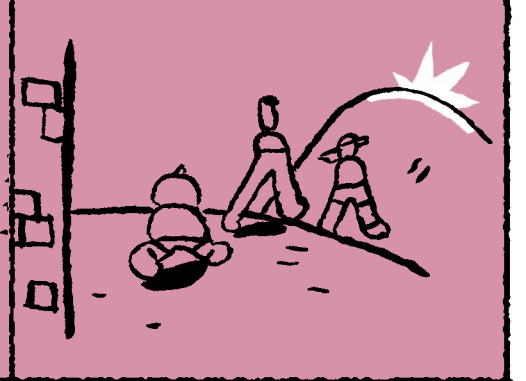
Cela descend lentement en décrivant une courbe, sans aucun bruit.



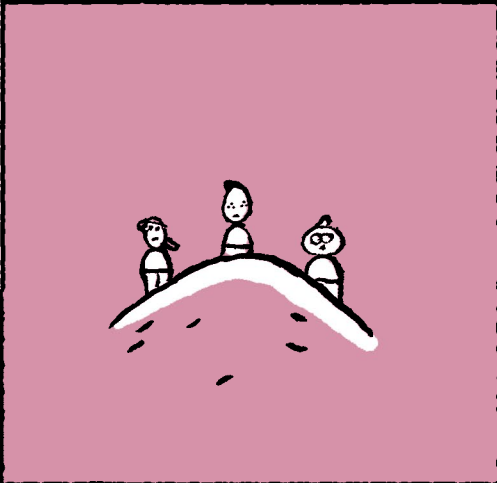
La lumière disparue, ils déduisent que l'objet a pu se poser à l'emplacement de la décharge municipale.



Ils décident de se rendre tous les trois sur place.



Là-bas, ils découvrent un objet très lumineux, de la forme d'une assiette renversée, rouge et jaune.



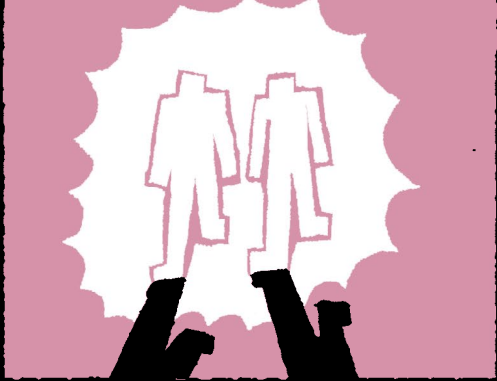
L'appareil est parcouru de lumières s'allumant par intermittence.



Fascinés, ils observent l'Ovni immobile pendant plusieurs minutes.



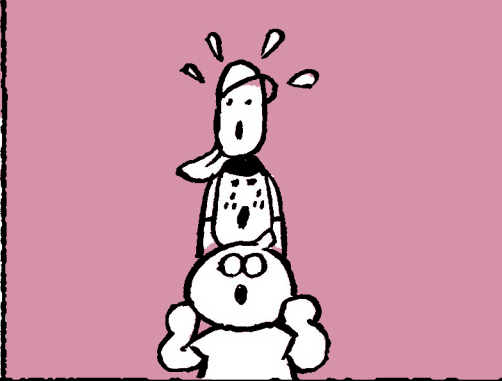
Subitement, ils voient apparaître deux silhouettes qui avancent dans leur direction.



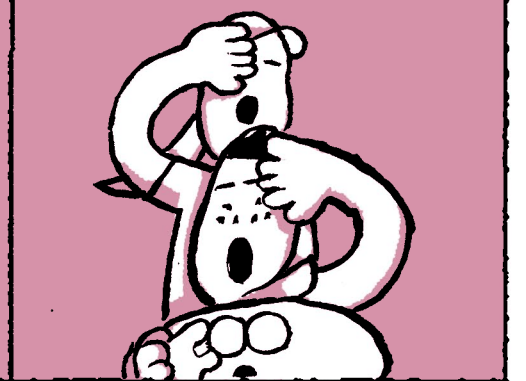
Leur corpulence est très forte, anguleuse, ils ressemblent à des robots et on dirait qu'ils portent une combinaison totale.



Leur démarche est lente, mécanique, ils ne bougent pas les bras et semblent flotter au-dessus du sol.



Ils dégagent aussi une lumière très forte, faisant mal aux yeux.



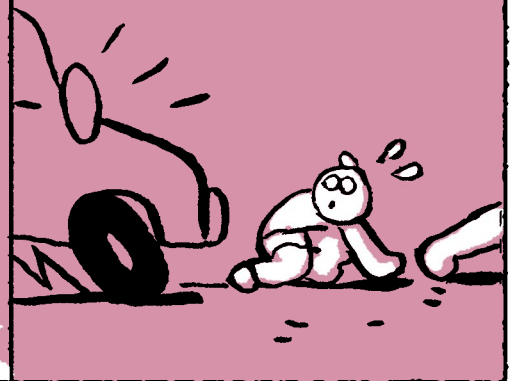
Les jeunes gens sont figés de peur.



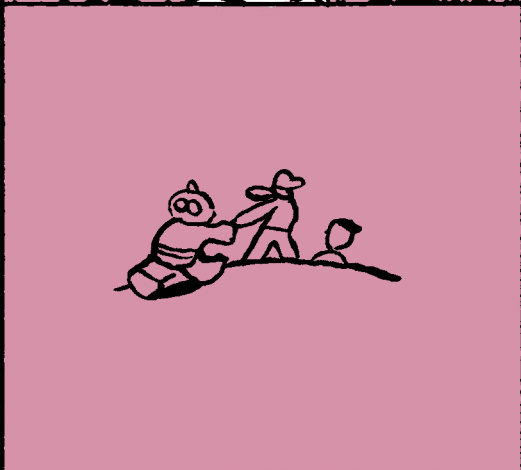
Dominant leur état momentané, ils arrivent à fuir.



Dans sa course, le jeune K. manque de se faire renverser par une voiture.



Personne ne les crut et ils furent traités d'illuminés et autres qualificatifs peu flatteurs.



Des traces et de l'herbe brûlée coroborent pourtant leur perturbant témoignage.



# CAS N°45

Colette D. sort de chez elle pour aller au jardin, vers 21h20.



Il fait déjà noir, mais le ciel est dégagé et il n'y a pas de vent.



Son regard est aussitôt attiré par un objet lumineux se trouvant dans le ciel.



De forme demi-sphérique, il est muni de trois hublots sur le bas, et parcouru d'un mince filet lumineux sur le haut.



Il semble avancer lentement dans sa direction, et produit un léger bruit sourd.



Le témoin appelle sa soeur, Martine, à grands cris.



Cette dernière arrive, et Colette rentre alors chez elle, chercher un appareil photo.



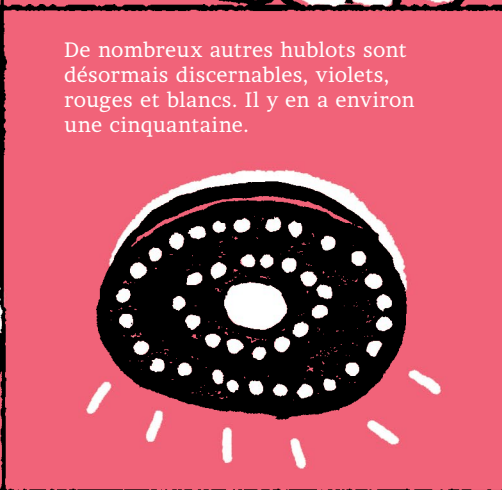
L'appareil se met alors à accélérer, pour surplomber Martine, restée seule.



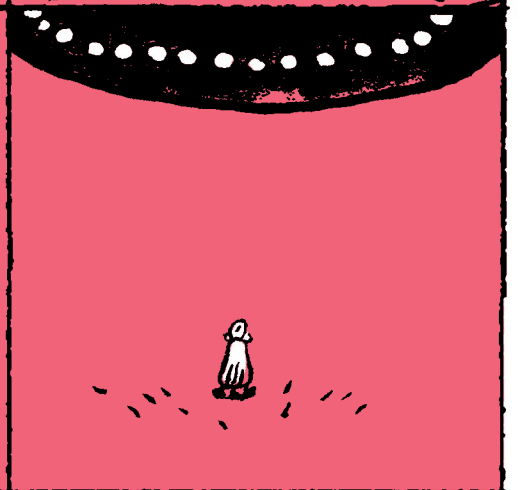
Il est immense, et occupe une très grande partie du ciel.



De nombreux autres hublots sont désormais discernables, violets, rouges et blancs. Il y en a environ une cinquantaine.



Elle reprend soudain conscience, après un temps indéterminé.



Elle n'est plus à l'endroit où elle était lors du survol de l'objet, mais à une quinzaine de mètres de là.



L'appareil, quand à lui, s'est éloigné au nord est.



Trois faisceaux de «flammes» orangées en sortent, il s'éloigne lentement du témoin.



Colette revient, sans avoir trouvé d'appareil photo.



Elles continuent d'observer l'objet s'éloigner, en décrivant une large boucle.



Puis il disparaît.



Il faut signaler que les deux mêmes témoins ont pu à nouveau observer un objet semblable, une quinzaine de jours plus tard.



Il n'y eu pas survol cette fois, l'objet passa à une distance éloignée des jeunes filles.



On peut aussi noter le changement de caractère d'un cheval, situé dans une écurie proche du phénomène.



Auparavant très calme, il est depuis devenu très irritable.

